

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

CANADA	\$ 6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

M. Denton Massey avait-il pleinement tort ?

Le gouvernement d'Ottawa ajourne-t-il à l'automne, pour des raisons électorales, son programme de travaux? — L'abominable plaie du chômage

M. Denton Massey, député conservateur de Toronto-Greenwood, a fait la semaine dernière, au Parlement d'Ottawa, ce que ses compatriotes appellent *a tall statement*. Il a prétendu que des milliers de chômeurs sont morts de faim ou des suites de la sous-alimentation. Depuis ce temps, cette déclaration rebondit. Il était impossible de l'étayer sur des statistiques. M. Rogers, ministre du Travail, a immédiatement contredit la déclaration du député torontois. Vendredi dernier, le ministre apportait à l'appui de son démenti le témoignage de sept gouvernements provinciaux.

Ces témoignages valent ce qu'ils valent, comme le fait observer notre correspondant parlementaire, M. Richer: il est entendu, en effet, que les provinces, pas plus que le gouvernement central, n'ont intérêt à laisser s'accréditer d'aussi tragiques affirmations. D'ailleurs, la position de M. Massey est essentiellement vulnérable puisqu'il est participationniste à tout crin. Les chômeurs ont bien saisi cette contradiction lorsque, sans faire allusion à M. Massey, ils se sont livrés à des manifestations devant les édifices parlementaires.

"Un jeune homme, raconte M. Richer, dans sa chronique d'hier, un jeune homme portait un écriteau sur lequel ces mots étaient écrits: *Aujourd'hui la faim, demain la guerre*. Sur un autre écriteau on pouvait lire: *Nous sommes la génération sacrifiée*. L'on n'a pas d'argent pour les chômeurs, mais on a pour les crédits militaires; l'on avoue son incompetence avec les problèmes du chômage, mais on a le talent d'acheter des mitrailleuses, des canons et des avions de combats; l'on ne sait que faire des millions de jeunes gens sans travail, mais on admet au pays des milliers d'étrangers. On se demande parfois où va le pays. Il va où on le mène. Et on le mène à l'appauvrissement, à la misère, à la guerre et aux grandes crises sociales. Sur l'autel du libéralisme, on n'a jamais offert de plus beaux sacrifices au nom de la démocratie."

Sévères ces paroles de notre correspondant auxquelles nous avons voulu faire un sort. Il est important, en effet, qu'on ne laisse point passer d'occasions de réfléchir sur ce danger social du chômage. Du reste, M. Richer s'abstient de faire oeuvre partisane. Il ne fait point porter toute la responsabilité de la crise sociale et des maux qui en découlent au gouvernement central. Mais il faut bien dire que c'est celui-ci qui porte la plus large part du fardeau moral puisque c'est à lui qu'incombe l'initiative et que c'est de lui que l'on peut attendre la seule solution adéquate.

M. Richer laisse entendre, sans le dire, que le gouvernement de M. King compte sur une catastrophe pour résoudre ses difficultés. Les chômeurs d'Ottawa ont été plus explicites. Leurs écritures proclamaient ce fait en formules lapidaires et qui ont dû, en effet, tomber comme des pierres dans la mare aux grenouilles ministérielles.

L'illogisme de la politique du gouvernement central, illogisme qui s'explique uniquement par les soucis de l'électorisme, M. Richer le souligne, en écrivant: "Il n'y a pas de doute, en effet, qu'en diminuant la part fédérale des secours du chômeur, le gouvernement d'Ottawa a contraint les provinces et les municipalités à suivre son exemple et à économiser sur ce que l'on donne aux sans-travail et à leurs familles. Les gouvernements ont voulu économiser sur la part des pauvres, alors qu'ils n'hésitent pas à doubler, voire à tripler leurs déboursés pour des fins militaires, pour des oeuvres de mort. Les initiatives de détail que peut prendre de temps à autre le ministère du Travail pour venir en aide aux jeunes chômeurs font bien pittoresque figure auprès des vrais besoins des familles et de la jeunesse: voit-on moins de jeunes désœuvrés dans nos rues? Y a-t-il moins de familles dans le besoin?"

Mais ce n'est pas tout. Notre correspondant n'est pas, en effet, le seul à prétendre que le gouvernement d'Ottawa a l'intention d'ajourner jusqu'à l'automne un certain nombre de travaux publics afin d'avoir quelque chose à offrir à l'électeur lorsque le moment du scrutin sera venu.

Si cette déclaration est exacte, que fera-t-on d'ici là des chômeurs? Ils resteront dans leur situation présente, dont M. Richer a marqué le tragique. Il peut aisément démontrer qu'une partie de la population de la ville d'Ottawa, ville de fonctionnaires et de peu d'ouvriers, n'en est pas moins très gravement atteinte par la dénutrition. Et s'il en est ainsi d'Ottawa, qu'en est-il des autres grandes villes? Il est sans doute faux de dire littéralement, comme M. Massey, que des milliers de personnes meurent de faim. Mais des milliers et des dizaines de milliers d'enfants et de grandes personnes sont sous-alimentés, et nous élevons systématiquement des générations à l'image de celles entassées dans le quartier de White Chapel.

M. Richer cite des exemples particuliers pour Ottawa. On a découvert, après enquête, qu'un bon nombre d'écoliers arrivent à la classe sans déjeuner. Cette découverte a mené à des réalisations pratiques. Une oeuvre paroissiale s'est fondée qui sert chaque jour un repas à une centaine de petites bouches affamées. Une seconde paroisse aurait voulu suivre l'exemple de la première, mais elle hésite devant l'ampleur de la tâche: il lui faudrait faire servir dans ses classes trois cent cinquante repas par jour.

Voilà l'état de délabrement physique où en sont réduits les pères et les mères de la génération de demain!

À Montréal, la situation est bien pire encore, comme le révèlent les enquêtes partielles. On se garde bien de donner à ces chiffres trop de publicité, l'énormité de l'oeuvre de réhabilitation a, en effet, de quoi effrayer les plus courageux.

Cependant, l'inaction continue. M. Massey a bien raison de réclamer un vaste plan de travaux publics. On peut opposer que ceux-ci coûtent cher et que le trésor est à sec. Situation cruelle, en effet, et qui a de quoi alarmer. Mais — on l'a écrit souvent et M. Richer le répète — s'il faut ruiner le pays, mieux vaut mille fois que ce soit pour assurer la vie et la santé à ses habitants que pour les conduire à la boucherie et à la mort.

D'autant plus que le chômage ne crée pas seulement des misères physiques. Les misères morales qu'il entraîne sont infiniment plus graves que celles-là. Il permet de donner pour ainsi dire le statut légal à toutes les turpitudes sociales. Ils sont non seulement la majorité, mais l'immense majorité, pas de doute possible à ce sujet. Par ailleurs, le prétexte de la difficulté ou même de l'impossibilité de trouver de l'emploi autorise les moins recommandables à vivre aux dépens de la communauté. Les fainéants, qui en aucun temps n'auraient cherché ni accepté du travail, touchent désormais une prime pour leur fainéantise. De même les criminels de tous genres, qui vivent de vols, d'exploitations, de métiers inavoués, et sont, cependant, des pensionnés de l'Etat.

Ce système absurde ne peut durer sans entraîner la désagrégation de la fibre morale d'une partie de la population.

M. Richer rappelle l'orgueilleuse parole de M. Bennett, qui voulait, pour ainsi dire, reconstruire le temple économique en trois jours, qui n'en demandait pas plus pour mettre fin au chômage. C'est lui qui nous a plongés dans l'absurde système où nous nous enlisons. Mais, depuis, ses successeurs ont maintenu le système avec ses pires conséquences. La simple raison, il ne faut pas craindre de le dire, c'est que la politique sociale de tous les gouvernements n'en est pas une: elle cède toujours le pas aux considérations électorales.

Mais si d'ici les prochaines élections au fédéral nous n'avons pas réussi à contraindre les gouvernements à un vaste programme de travaux, dont la démolition des taudis devrait faire le premier article (démolition selon un plan ordonné, rationnel et compréhensible), nous avons tout lieu de trembler devant l'avenir. Jamais notre pays ne se relèvera, ni au point de vue financier ni au point de vue social, de l'abjection du secours direct.

Louis DUPIRE

La loi provinciale pour venir en aide à l'Université de Montréal

Au ministère des Affaires extérieures d'Ottawa, quelqu'un paraît encore, cependant, ignorer ce fait. Nous avons sous les yeux un renouvellement de passeport qui porte la date du 15 avril 1939. On y lit, imprimée par un ombre en caoutchouc, la note suivante:

Not valid to travel in Spain, the Balear Islands, the Canary Islands and towns and territories under Spanish sovereignty in Africa.

c'est-à-dire (on n'a pas pris la peine de donner une version française de ce texte) qu'on excepte spécifiquement des pays où vaudra ce passeport l'Espagne, les Iles Baléares, les Canaries, les îles et territoires qui sont sous suzeraineté espagnole en Afrique.

Quelqu'un devrait bien avertir ce brave fonctionnaire que son gouvernement a reconnu celui du général Franco, que la paix règne en Espagne et qu'il y a peut-être quelque intérêt à ce que les Canadiens puissent facilement s'y rendre, — ne serait-ce que pour essayer d'y vendre du blé.

O. H.

Vital Mallette

La mort soudaine de cet homme taillé en force, qui semblait l'incarnation même de la santé, a causé la plus profonde, en même temps que la plus douloureuse surprise.

Les collègues de M. Mallette ont fait de lui de grands éloges, qui ne paraissent point de commande. Habitué aux affaires, de tempérament naturellement sociable, amené par sa carrière à multiplier les contacts personnels, ayant beaucoup fréquenté les milieux anglais, mais n'y portant aucun complexe d'infériorité, M. Mallette a tout de suite noué à Ottawa des relations dans les milieux les plus divers. L'un de ses collègues de l'Ouest lui a rendu un témoignage qui lui fait grand honneur: Par lui, a-t-il dit, j'ai appris à mieux connaître les Canadiens français. C'est probablement ces par les milieux-poste que nous avons connus M. Mallette. Il était, comme le savent tous ses amis, un philatéliste ancien et ardent. Pendant toute la campagne pour le timbre bilingue, c'est lui qui fut, si l'on peut dire, notre expert. Dès que paraissait dans le monde un timbre bilingue ou trilingue, il nous le signalait par une note brève. Dès que quelqu'un faisait mine de s'étonner de nos réclamations, il nous adressait une liste des pays où l'on avait en fait reconnu le bilinguisme, avec indication précise des timbres bilingues émis.

Il faudra lui faire sa juste part dans la réussite de cette lutte.

Chose curieuse, nous ne nous rappelons pas avoir échangé avec lui deux mots de politique. La dernière fois que nous le vîmes — il était en compagnie de l'un de ses fils — il voulait organiser la distribution de l'Atlas canadien publié par les autorités fédérales, dans toutes les écoles de son comté. Et, si nous souvenons nous fidèles, il avait quelque temps auparavant proposé la réimpression de la série des Documents constitutionnels. Il avait, en le voit, des soucis qui ne se rencontraient pas partout dans le monde politique.

Canadien de très vieille souche, il s'intéressait beaucoup à l'histoire régionale et, comme l'indique l'un de nos camarades, préparait même l'histoire de son petit pays de Pointe-à-la-Croix.

Nous priions Madame Mallette et les siens de vouloir bien agréer dans leur grand deuil l'hommage de notre profonde et respectueuse sympathie.

Omer HEROUX

S. E. le cardinal Villeneuve

Son Eminence le Cardinal Villeneuve a dû, à cause de la légation que Sa Sainteté lui a confiée pour Domrémy, abandonner les deux voyages qu'il devait faire dans le Nord-Ouest américain pour le centenaire de l'établissement de la Foi et en Acadie pour le sixième centenaire de l'Université de Saint-Joseph de Memramcook.

Le carnet du grincheux

Dans le Star d'hier soir, page 3, il y avait une photo avec cette légende: *Safe in Promised Land*. On y voit, arrivant à Montréal, un groupe d'une dizaine d'immigrants qui, paraît-il, viennent de Tchecoslovaquie. Des Tchèques ou des Bohémiens? Regardez-les bien. Ce sont tous des gens de type semite accusé. Des immigrants sont, pour les neuf dixièmes, catholiques. Et que ce sont des agriculteurs. C'est à rire...

M. Dunning renvoie au 25 avril son discours du budget. Il ne boucle pas, donc ça ne presse pas.

Le Canada de ce matin fait dire à M. Charles-Auguste Bertrand, — et ses paroles sont guillermettes: "... je demande, moi, comme citoyen, comme contribuable et comme homme politique, à la Commission des écoles catholiques, de

"La Société d'administration de l'Université de Montréal" établie pour dix ans

Sept membres en feront partie — Services gratuits — Première assemblée dans un délai de quinze jours — Pouvoirs d'acquiescer et de posséder des immeubles et de recevoir des dons

La Société entrera en possession de tous les biens meubles et immeubles de l'Université — Libres de tous privilèges, hypothèque et charge quelconques — Garantie de \$5,000,000 — Le gouvernement versera annuellement une somme maximum de \$500,000

L'IMMEUBLE DE LA MONTAGNE — CONTRATS RESILIES, ETC.

Québec, 18. (D.N.C.) — Le gouvernement provincial a inscrit au feuillet de la Chambre le bill no 28, intitulé: "Loi pour venir en aide à l'Université de Montréal".

Le bill rappelle dans le préambule, l'existence de l'Université Laval de Montréal, de 1876 à 1920, puis de l'Université de Montréal. La loi, desservie par l'Université de Montréal, compte une population catholique de plus de 1,250,000 âmes. La cité de Montréal elle-même a une population catholique de plus de 800,000 âmes.

On signale ensuite que l'Université de Montréal reçoit des étudiants de toutes les parties de la province et que, pour lui permettre de compléter la construction de ses édifices et d'organiser plus efficacement son enseignement pour le présent et l'avenir, il est nécessaire de lui venir en aide.

On ajoute que LL. EE. NN. SS.

l'archevêque-coadjuteur de Montréal et les évêques de la province ecclésiastique de Montréal ont recommandé l'adoption de la présente loi.

Le bill comporte les dispositions suivantes:

La "Société d'administration"

Une corporation est créée par la présente loi sous le nom de "La Société d'administration de l'Université de Montréal", qui possède tous les droits et pouvoirs des corporations en général et les pouvoirs spéciaux que lui confère la loi actuelle. Cette corporation est établie pour une période de dix ans.

La Société d'administration de l'Université de Montréal se compose de sept membres: le chancelier de l'Université de Montréal, S. E. Mgr Georges Gauthier, qui en est le président, ou son successeur à la

chancellerie; l'un des évêques de la province ecclésiastique de Montréal, choisi par le chancelier, et cinq autres membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

S. E. Mgr Gauthier, peut, s'il lui plaît, résigner la fonction de président, tout en demeurant membre de la société. Celle-ci a son siège social dans la ville de Montréal et quatre membres en forment le quorum. La première assemblée de la société sera convoquée dans les 15 jours de l'entrée en vigueur de la loi ou de la nomination du nombre de membres requis pour former le quorum.

Cette société peut retenir au besoin les services de techniciens, experts, spécialistes, et nommer les employés dont elle a besoin, mais les salaires, traitements et rémunérations desdits techniciens.

(Suite à la page 3)

La session d'Ottawa

M. Manion secoue Tim Buck

Le chef conservateur rappelle au prédicant communiste qu'il n'y a aucune liberté en Russie soviétique pour les adversaires du régime — Tim Buck demande ici pour les communistes des libertés que ses camarades russes refusent à tout le monde, à Moscou — Commencez par pratiquer ce que vous réclamez, conclut M. Manion

Le débat sur l'assurance-chômage se poursuit

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 18. — Pendant environ un quart d'heure, hier après-midi, la Chambre des Communes, le député conservateur de Greenwood, M. Denton Massey, a vainement tenté d'étayer d'une préface sa déclaration faite la semaine dernière, au cours de son discours de quatre heures, à savoir que des milliers de chômeurs nomades sont morts de misère et de faim au Canada.

Il a voulu parler en invoquant la question de privilège, mais ministres et députés ont mis des bâtons dans les roues. Le président de la Chambre, M. Casgrain, lui a donné plus retiré, puis redonné, puis retiré la parole. Finalement, M. Massey n'a pu faire la preuve qu'il voulait et n'a pu démontrer, en réponse au ministre du Travail, M. Rogers, qu'il a toute liberté de lire les télégrammes de sept provinces, la semaine dernière, sur une question de privilège, que les chômeurs nomades meurent de misère et de faim par milliers.

Cependant, M. Massey aura la consolation de se reprendre au cours du débat sur le bill, fondé sur la résolution présentée discutée par la députation.

Le député de Greenwood a toutefois l'art de glisser un nom et des chiffres. Il a déclaré que le secrétaire provincial et ministre de l'Éducation de la Colombie canadienne, M. Weir, a dit dans un article, publié sous sa signature, que 1,500,000 personnes dépendant de la charité publique et un nombre aussi considérable d'autres personnes tombent dans la catégorie des "indigents en matière médicale". C'est plus du quart de la population du Canada, dit-il.

Les interpellations ont plu et M. Massey n'a pu poursuivre sa preuve. Il ne manquera certes pas d'y revenir plus tard, avec de nouvelles pièces, témoignages et de nouvelles pièces, sans aucun doute. Entre temps, il aura la faculté de se documenter.

À la fin de la séance du soir, une fois la résolution sur l'assistance-chômage adoptée, le ministre du Travail a lui-même invité M. Massey à formuler sa preuve. Il avait eu, en somme, le temps de dire l'après-midi ce qu'il avait à dire. Il a simplement ajouté que "des milliers d'autres chômeurs nomades meurent tranquillement de misère et de faim". Il a demandé au ministre Rogers de retirer le mot "irresponsable" dont il a qualifié sa déclaration de la semaine dernière. M. Rogers a répondu que M. Massey a perdu une belle occasion de gagner quelque estime de la Chambre en ne retirant pas sa déclaration faite dans un moment de "party exuberance".

M. Buck écrit à M. Manion

Il y a quelque temps, le chef du parti conservateur, M. Manion, a approuvé le principe du bill présenté par le député de Québec-Montmorency, M. Wilfrid Lacroix, tendant à interdire aux communistes le canal des postes pour la distribution de leurs brochures ou journaux de propagande.

Cette attitude de M. Manion a soulevé l'ire de Tim Buck ornement de la ville de Toronto la puritaine, et il a écrit de sa belle plume à M. Manion que le parti communiste n'entend pas s'imposer au Canada par la violence mais par des moyens chers à la démocratie. M. Manion a répondu à M. Tim Buck qu'il demeure convaincu que le parti communiste du Canada n'est pas dissocié du communisme de Russie, fondé sur la force et sur la violence, sur les théories de Marx et d'Engels.

Le Grincheux

"En effet, dit M. Manion dans la correspondance qu'il vient de rendre publique, je n'ai aucun doute que le parti communiste canadien est une branche du communisme russe, se ramifiant à la Troisième Internationale à Moscou, dont le but avoué est de renverser les régimes et les institutions des pays étrangers par la révolution mondiale."

La réponse de M. Manion

Dans sa lettre, Tim Buck dit à M. Manion que le bill Lacroix porte atteinte au principe de la liberté de parole, principe démocratique par excellence. M. Manion lui répond: "Par rapport à la liberté de parole, si vous étiez demeuré en Russie lors de l'un de vos voyages et que vous soyez devenu citoyen russe et que vous ayez alors osé parler du gouvernement soviétique comme vous parlez du gouvernement, en général, au Canada, la police secrète se serait saisie de vous. Vous auriez disparu sans bruit ou auriez été fusillé. À la vérité, il n'y a pas de liberté de parole en Russie sous le gouvernement communiste, ni de liberté de presse, ni de liberté de religion, ni de liberté d'assemblée. Voilà pourquoi je n'ai aucune sympathie pour un parti qui, au pouvoir, refuse toute liberté encore qu'au Canada il réclame la liberté de parole, la liberté de la presse, etc. Dans votre lettre, vous ne condamnez d'aucun mot ces actions du régime communiste."

Plus loin, M. Manion ne se dit pas plus admirateur des régimes fascistes que du régime communiste, il est contre les dictatures, de quel genre que ce soit. Puis, il conclut: "Quand le parti communiste de Russie, qui constitue votre siège social, tiendra compte de la liberté de parole, il se peut que je reconsidère mes idées sur tout ce sujet; mais pas avant."

Le débat sur l'assistance-chômage

La députation a repris hier, aux séances de l'après-midi et du soir, le débat sur la politique d'assistance-chômage du gouvernement fédéral. Voici une petite promenade à travers le dédale des discours:

Le député créditiste de Rivière-la-Paix, M. René Pelletier, ne croit pas les autorités provinciales quand elles affirment que des chômeurs nomades ne sont pas morts de misère et de faim. La veille de la déclaration de M. Rogers, il a dans les journaux la nouvelle de la mort d'un chômeur nomade dans un wagon à Winnipeg, résultant de privations. Il résume principalement le télégramme albertain, disant que les secours se portent mieux que les gens riches.

M. Pelletier prétend que le problème du chômage ne peut se résoudre dans le cadre actuel du système financier. Il faut modifier le régime du crédit. Ce n'est pas par le financement des sources de profit que l'on résoudra la crise. Il faut pousser la consommation par un nouveau régime de crédit.

Le député libéral de York-Nord, M. Mulock, félicite M. Rogers des

(Suite à la page deux)

Billet du soir

"Remembrance Road"

Le conseil municipal a acquiescé, hier, à la suggestion que lui ont faite les anciens combattants de Montréal de changer le nom du chemin Shakespeare en celui de Remembrance Road en souvenir des Montréalais tombés au champ d'honneur. Le projet des anciens combattants comporte aussi, on se le rappelle, la transplantation, en bordure du chemin qui conduit à la croix du mont Royal, des survivants de quelque 800 arbres plantés le long de la rue Sherbrooke, à Westmount, en souvenir de chacun de nos morts de guerre.

On ne saurait qu'approuver le désir légitime des vétérans d'honorer la mémoire de leurs camarades tombés par la Grande Guerre. De même on n'a aucun motif valable de reprocher à l'administration municipale de changer le nom du chemin Shakespeare et de lui en donner un plus significatif.

Mais le public de langue française exigera des aujourd'hui que le nom du chemin rebaptisé, que les indications à cet effet apparaissent au pied du chemin, de même qu'à l'avant des tramways conduisant non loin du cholet de la montagne. Cette traduction de Remembrance Road est d'ailleurs très facile: Chemin du Souvenir, cela rend très bien la pensée qui inspire les auteurs de ce changement.

L'ancien chemin Shakespeare est l'un des plus beaux et des plus romantiques de Montréal. Il commence à se dérouler au chemin de la Côte-des-Neiges (nom bien français) pour se faire une trouée en plein dans le mont Royal (autre nom bien français). L'accrolement à ces deux noms d'une appellation exclusivement anglaise pourrait paraître pour le moins disparate; sans compter que le nouveau nom est destiné à rappeler le souvenir des soldats montrealais qui ont versé leur sang sur les champs de bataille. Or, il n'y avait pas, que je sache, que des Canadiens de langue anglaise parmi ces soldats.

Il faut insister auprès du conseil municipal et de la Commission des noms de rues pour que le bilinguisme du nouveau nom soit établi dès maintenant, afin que sa Majesté nous visite (il est question de faire inaugurer la route du Souvenir par le roi George VI), on ne laisse pas sous une impression erronée notre souverain, lui faisant croire que Montréal, ville en majorité française, n'a sacrifié que des jeunes gens de langue anglaise sur l'autel de l'Angleterre et de l'Empire... Les Canadiens de langue française ont fait leur part. Ayant été à la mort, il convient qu'ils soient à l'honneur, — et, avec eux, leur langue maternelle.

Lucien DESBIENS

Bloc-notes

L'affaire Grube-Underhill

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, l'affaire Grube-Underhill (les deux professeurs dénoncés à la Chambre ontarienne pour leur attitude antiparlementaire) continue de susciter d'assez vifs commentaires et qui sont loin d'être tous favorables à MM. Hepburn, Drew et Hunter.

Nous avons cité hier le texte où le *Citizen* d'Ottawa déclarait que M. Hepburn marchait de fait sur les traces des dictateurs qu'il prétend abhorre. Voici maintenant que le principal journal libéral de l'Ouest, la *Winnipeg Free Press*, après avoir déclaré que les observations attribuées à MM. Grube et Underhill sont "parfaitement légales et nullement séditieuses", ajoute:

Leur seule faute (aux professeurs) est que M. Hepburn et le colonel Drew ne pensent pas comme eux. Il est difficile de croire que l'incident aura des suites. Ni le gouvernement provincial ni l'Université de Toronto ne peuvent se permettre de

prendre une attitude aussi ridicule (to make itself so foolish). Mais la façon déterminée dont ont parlé les députés laisse entendre qu'ils sont sérieux.

Mais quel état d'esprit doit exister chez quelques gens en Ontario, ce grand pilier de l'Empire britannique?...

Commentant la parole du colonel Drew qui aurait dit à propos d'une opinion exprimée par le professeur Underhill: "Le temps est venu d'interdire de façon permanente des déclarations de ce genre par des hommes qui appartiennent ou n'appartiennent pas à notre système d'enseignement", la *Free Press* dit:

Ceci clarifie la situation. Le colonel Drew y va tout droit. Il veut balayer sous ceux qui ne partagent pas ses opinions personnelles. Ceci est au Canada un déshonneur et un scandale beaucoup plus grand que le fait que le professeur Underhill croit que le Canada devrait rester neutre dans le cas de certaines guerres possibles où l'Angleterre serait engagée...

Finalement, après avoir marqué que la liberté de discussion est essentielle en régime démocratique, la *Free Press* dit que les députés ontariens s'attaquent à des "hommes qui n'ont rien dit de plus au sujet de la politique étrangère de la Grande-Bretagne qu'il n'a été dit de toutes les tribunes et dans toutes les universités en Angleterre depuis des années". "Si de telles idées peuvent être exprimées en Angleterre même, pourquoi interdirait-on aux Canadiens d'employer le même langage? Toute l'affaire est ridicule, déraisonnable et absurde (ridiculous, preposterous and absurd)."

Les fanatiques de l'impérialisme finiront peut-être par en faire trop...

Avertissez-le!

Il y a fallu du temps, mais le Canada a fini par reconnaître le gouvernement du général Franco.

S.E. Mgr Gagnon et les superstitions

"Un catholique doit s'abstenir de fréquenter ou de consulter ces guérisseurs sans remèdes; il y perd son temps, son argent et sa santé; il s'expose au péché de superstition grave"

Les devins menteurs

Sherbrooke, 18. — Voici la partie de la lettre de S. E. Mgr Gagnon, évêque de Sherbrooke, à son clergé, concernant les superstitions:

Les circonstances obligent à dire un mot des superstitions.

"Il se rencontre des pauvres malades qui voudraient bien guérir, et ils ont parfaitement raison; il se trouve aussi des curieux malades qui aiment à connaître l'avenir et à se faire dire leur bonne aventure, et ils sont tout à fait dans l'erreur.

"Aux uns et aux autres se présentent des guérisseurs et des devins. Les uns guérissent de tous les maux sans remèdes; les autres renseignent sur toute question: sur le passé et sur l'avenir. Nous sommes évidemment en plein charlatanisme, en parfaite superstition. Deux espèces de sottises que l'on rit des ténébreuses affections.

"Tous les guérisseurs, en vertu de formules cabalistiques, de prières ineffables ou de dons spéciaux, ne méritent aucune confiance. Ils abusent de la faiblesse de leurs visiteurs.

"Prétendre posséder un don de Dieu, s'en vanter et chercher à en faire de l'argent, c'est contraire au bon sens, à la doctrine catholique; ce sont l'hérésie. Dire que l'on ne fait qu'imiter les saints, c'est mentir et blasphémer. Les saints, le Frère André et tous les autres serviteurs de Dieu, ne prétendaient pas avoir de don, ils se s'en vantaient pas, ils n'en faisaient pas d'annonce dans les journaux, ils n'en prenaient pas occasion de demander de l'argent à personne. Leurs miracles et leurs guérissons s'accomplissaient au nom de Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge, de saint Joseph ou d'un autre saint. Il n'est jamais venu à l'idée d'un saint de dire: pensez à moi et vous allez guérir!

"Un catholique doit s'abstenir de fréquenter ou de consulter ces guérisseurs sans remèdes; il y perd son temps, son argent, et sa santé; il s'expose au péché de superstition grave.

"Quant à ceux qui prétendent connaître et révéler le passé secret et découvrir l'avenir, ils se trompent et trompent leurs auditeurs. Ils découvrent le passé secret par des moyens préternaturels, leur science n'est pas de Dieu; il faut donc les fuir.

"Prédire l'avenir, cela veut dire que l'on a la connaissance des événements futurs! Cette science n'appartient qu'à Dieu; et Dieu n'a pas

l'habitude de se servir des tireuses de cartes ni des diseurs de bonne aventure à l'ant la séance pour manifester ses volontés aux hommes. Le diable est un singe, et la superstition lui est un théâtre de choix.

"L'Église vous défend, mes chers frères, de consulter ces faux guérisseurs et ces devins menteurs. Elle sait trop avec quelle facilité le démon se glisse dans ces manoeuvres ténébreuses.

"Que les malades se rappellent que le bon Dieu est l'unique maître de la vie et de la mort. C'est à lui d'abord que nous devons en toute confiance et soumission demander notre guérison. Appelons à notre aide, dans l'ordre naturel, les médecins; leur science et leur expérience pourront nous rendre service. Si la maladie s'attache à notre corps, n'oublions pas que notre Père des cieux nous aime avec intelligence: s'il nous éprouve par la souffrance, c'est certainement pour notre plus grand bien. Cette disposition d'esprit et de volonté nous aidera à supporter nos douleurs et nous obtiendra notre guérison.

"Saint Camille de Lellis nommait ses plaies et ses maladies les bénédictions du Seigneur. Il est le patron et le protecteur des malades".

Faits divers

Mme L.-P. Beaudoin victime d'un accident mortel

Hawkesbury, 18. — Mme Louis-P. Beaudoin, femme du Dr L.-P. Beaudoin, un des officiers du bureau médical ici, a été tuée instantanément hier matin sur la route Ottawa-Montréal, quand l'auto dans laquelle elle voyageait frappa un camion à proximité de Rockland, Ont.

Son fils, Jean-Louis, 15 ans, souffrant de blessures internes et aux jambes, Thérèse, 12 ans, une autre enfant de la victime a une fracture probable du crâne, comme résultat de cet accident. La chauffeur de l'auto, M. Frank Mayotte d'Hawkesbury est en danger de mort. Toutes ces personnes ont été hospitalisées dans un hôpital d'Ottawa. L'auto sous le coup d'une application trop brusque des freins glissa sur le pavé et frappa un grand camion.

Madame Beaudoin (Jacqueline Smith) était âgée de quarante-trois ans. Elle était native de l'Original, Ont., la fille de feu le Dr G.-G. Smith et de Mme Smith de St-Jérôme, Québec.

Lui survivant, son mari, ses deux enfants, Thérèse et Louis. Cinq sœurs: Mme Prévost, femme du sénateur Prévost, de St-Jérôme; Mme J. O'Donahue et Mme Rod O'Donahue, toutes deux de New-York; Mme Reini Poulin, de New-York; et Mme Kelly, femme du Dr E.-P. Kelly, d'Hawkesbury.

Quatre frères: Paul, Charles, médecin de Montréal, Jean, médecin, établi à Rouyn et Henri, avocat de Toronto.

Gaumont a été condamné à deux ans de pénitencier

Montmagny, 18. (C.P.) — Trouvé coupable par le jury de négligence criminelle, Louis Gaumont a été condamné, par le juge Roméo Langlois, à deux ans de pénitencier. Gaumont était le conducteur d'une voiture qui renversa et tua Gergette Bélanger et Adélaïde Cantin, près du village de l'Anse-à-Gilles, en octobre dernier.

Deux autres individus ont été condamnés à l'emprisonnement pour négligence criminelle: Roméo Picard, de Ste-Perpette, qui tua accidentellement Rosario Duval, a été condamné à six mois d'emprisonnement; Eugène Briand, dont la voiture renversa et tua Mme A. Duval, en septembre, a été condamné à deux mois d'emprisonnement.

Trouvé mort à la montagne

Un homme, que l'on croit être le major E.-W. Milford, âgé de 55 ans, qui habitait le 1251, rue Stanley, (appartement 2) mais dont l'identité n'a pas encore été déterminée d'une façon définitive, a été trouvé mort, vers 11 h. 30 hier matin, à l'arrière de l'immeuble des quartiers généraux du système des signaux et alarmes du service des incendies, à la montagne. Les autorités de la morgue, où le cadavre du défunt a été transporté pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner, ont exprimé l'opinion que le major Milford était mort subitement, il y a deux ou trois jours, en faisant une promenade dans la montagne. Le major Milford n'avait pas été vu depuis jeudi dernier et on croit que une syncope aurait été la cause de la mort.

Vol à main armée

Un vol à main armée a été perpétré, un peu après 3 heures, hier après-midi, dans une succursale des magasins de bonbons "Mary Lee", 1635 ouest, rue Sainte-Catherine. Au moment où Mlle M. Cadioux, une employée de l'établissement, était seule dans le magasin, un individu est entré et, à la pointe du revolver, il l'a forcée à se rendre dans la caisse. La brigande prénoyée aux vols à main armée de la Sureté judiciaire, s'occupe actuellement très activement de cette affaire.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Où en est le radio

L'irradiation de la nouvelle par les postes de M. du Tremblay

Des parleurs, qui ont la manie de se faire connaître, l'assaisonnent aux épices de leurs sentiments personnels, de leurs sympathies et de leurs antipathies — L'opinion d'un journaliste du "Star" sur la nouvelle dramatisée à la radio — Le jaunisme mis en ondes

(Vingt-quatrième article) (par Emile BENOIST)

L'on peut considérer les émissions de la radio sous trois aspects différents, selon leur valeur de divertissement, d'éducation et d'information. La radio du divertissement, sous ses formes variées, musique instrumentale ou vocale, théâtre, sketches à continuité ou non, concours plus ou moins intelligents, plus ou moins encyclopédiques, improvisations matinales et stupides de quelques postes privés, le tout entremêlé, dans le cas encore des postes privés, d'une surabondance de réclames publicitaires et saugrenues, a surtout retenu notre attention depuis le début de cette enquête. Ce qui se comprend assez, le divertissement, ou ce que l'on donne pour tel, retenant la grosse part, les trois quarts, sinon les quatre cinquièmes, des heures d'émission.

Les programmes d'éducation, vraiment éducateurs et formateurs, dans le bon sens du mot et de la chose, sont à peu près inexistant. Il n'y a donc pas lieu d'en parler longuement. Au vrai, il n'y a pas non plus à regretter qu'il en soit ainsi. C'est bien assez que certains annonceurs, notamment à CKAC et CHLP, ignorant la limitation de leurs moyens, forçant leur talent, aient usé jusqu'à ce point le rôle de chanteurs, de diseurs, d'interprètes, voire le rôle d'auteurs. On ne les voit pas dans le rôle de professeurs, plutôt on voit trop bien d'avance ce que ça serait. La radio est déjà, par incidence, une trop bonne école de mauvais goût pour qu'on lui décerne, les circonstances étant ce qu'elles sont présentement, un diplôme d'enseignement.

Il n'en reste pas moins que la radio, — il conviendrait de dire plutôt la radiophonie — sous quelque aspect qu'on la considère, offre toujours une valeur d'éducation et de formation; par malheur, la plupart du temps, à certains postes, une valeur de mauvais, même d'exécration.

Tel poste de M. du Tremblay, CHLP, se caractérise, commercialement, par sa "valeur de nuisance", c'est-à-dire qu'il n'existe que pour occuper la place, empêcher qu'un autre s'établisse et fasse concurrence à CKAC. Mais les deux, CKAC aussi bien que CHLP, ont une égale, une identique valeur de nuisance, dans le champs éducatif. D'innombrables heures de leurs programmes ne visent peut-être pas à ce but, mais servent quand même à vicier, à gâter, l'on pourrait dire à pervertir, à abâtardir définitivement le goût du public. Rien qu'au point de vue expression, la langue qu'on parle à ces programmes ne pourrait souvent tenir la comparaison qu'avec le sabir ou le petit-nègre.

Rôle de mauvais éducateur

La radiophonie, par certains côtés, quel que soit le genre qu'elle adopte momentanément, joue donc toujours un rôle éducatif. CKAC et CHLP — il faut mentionner d'abord ces deux-là, chaque fois qu'il s'agit de l'irradiation de la nouvelle — dispensent la mauvaise éducation aussi bien par leurs programmes d'information que par leurs programmes de divertissement.

J'ai déjà noté comment CKAC bat monnaie avec ses chroniques de nouvelles parlées. Il les concède à des entreprises commerciales qui y trouvent occasion de se faire de la publicité, en faisant précéder et suivre le récit des nouvelles locales et étrangères, de réclames pour leurs produits. Mais le parleur du poste dira parfois que les nouvelles sont fournies par les puissants moyens d'information de la Presse; cela est manifestement inexact, faux, dans le cas des nouvelles que donne, tous les soirs, à 6 h. 45, le poste CKAC, sous les auspices et aux frais d'une brasserie. Le parleur, acteur de profession, dont la diction est bonne, même excellente, il le faut reconnaître, pige ses nouvelles non pas dans la Presse mais, quotidiennement, dans notre journal, le Devoir. C'est dire que cette chronique d'information se présente convenablement; mais celui qui la parle n'en donne aucun crédit au Devoir. Le procédé manque au moins de délicatesse. CKAC fait cependant mieux que cela.

L'opinion d'un Anglo-Canadien

Samedi dernier, dans des commentaires en marge d'un film qu'un cinéma montréalais projette présentement sur son écran, le critique littéraire et théâtral du Star, M. S. Morgan Powell, dénonçait la manie qu'ont des annonceurs de la radio canadienne parlant anglais de dramatiser les nouvelles, de les réclamer, comme ferait de sa partie d'une pièce un interprète de Shakespeare, avec des effets de voix, en faisant de leur mieux pour faire ressortir, avec des effets de voix, les plus importants, certains passages. "Qui ne sait pas", écrit M. Powell, "qui a l'idée de dramatiser les nouvelles transmises par la radio; mais en tant que cela me regarde, je tiens celui-là, quel qu'il soit, pour un ennemi du genre humain."

Pourquoi résister à l'envie que j'ai de citer plus longuement M. Powell? Cela démontrera que nous ne sommes pas les seuls, au Devoir, à dénoncer les abus, fréquemment stupides, de la radio.

"L'homme d'intelligence moyenne", écrit M. Powell, "n'a pas besoin qu'on lui souligne des phrases d'anglais ordinaire dans le journal où il prend ses nouvelles quotidiennes; il est également de surrogation que les bulletins de nouvelles mis en ondes comportent des soulignés que marquent d'accidentelles

M. Manion secoue Tim Buck

(Suite de la première page)

deux projets qu'il vient de rendre publics: l'encouragement à l'industrie forestière et les heures d'été. Son comité est tout désigné pour profiter de la politique de relèvement. Cela est destiné à procurer du travail et à inviter les gens à décongestionner les villes.

M. Esling, député conservateur de Kootenay-Ouest, estime qu'une collaboration plus étroite entre le gouvernement et l'industrie est nécessaire. Il favorise la semaine de travail de cinq jours, comme moyen de réduire le chômage. Il favorise aussi une voirie magnifique pour attirer les touristes. Il invite le gouvernement à encourager l'industrie minière en Colombie, notamment l'extraction de l'argent.

M. McKinnon, député libéral de Kénora-Rivière-la-Pluie, prétend que, tant que l'Europe ne se sera pas assagie, il est impossible d'espérer le règlement du chômage. Mais l'Europe calmée, la vie économique pourra s'épanouir et les pays pourront conclure des accords commerciaux avantageux. Il propose un Office ou Bureau de coordination des recherches industrielles canadiennes de façon que le gouvernement encourage les industries qui donnent le plus d'emploi aux travailleurs.

M. John Marsh, député conservateur de Hamilton-Ouest, a fait le plus court discours du débat. Il a simplement cité les chiffres des secours à Hamilton les trois derniers années: 1er mars 1937: 14,300; 1938, 17,600; 1939, 19,700 et le 1er avril dernier, 20,148. La population de Hamilton est de 158,000 habitants. Ces chiffres, dit-il, illustrent la politique du gouvernement en matière de chômage, le plus grand problème que le Canada ait à résoudre.

M. Turner, député libéral de Springfield, fait observer que les gouvernements canadiens ont dépensé \$315 millions pour le chômage et qu'il y a pourtant encore 214,000 chefs de famille sans travail. Le chômage est une calamité nationale, qu'il ne faut pas traiter comme un mal passager. M. Turner propose un programme de travaux qui se rapproche de celui de M. Denton Massey. M. Turner demande ensuite de fixer le prix du blé à 80 cents le boisseau. On n'a pas le droit, dit-il, de réduire le pouvoir d'achat des gens de l'Ouest de 25 pour cent sans se justifier.

M. Harry Leader, député libéral de Portage-la-Prairie, recommande au gouvernement de rendre la vie du cultivateur, et du rural en général, plus lucrative et plus agréable de façon à enrayer l'exode vers les villes. Que le fédéral, dit-il, prête de l'argent aux provinces et aux municipalités à cette fin. Il propose aux municipalités de faire l'inventaire de leurs terres oisives et de diviser certaines terres trop grandes pour leurs propriétaires. Ce serait un excellent programme pour le Canada que de permettre aux jeunes gens de s'établir à la campagne.

Le député créditiste Landrevou considère que le gouvernement refuse d'accepter ses responsabilités et qu'on traite moins bien les secours que les criminels. Le gouvernement dépense environ dix fois plus pour le criminel que pour le secouru. La tâche du gouvernement est de faire disparaître la pauvreté, mais les gouvernements paient autant d'intérêt sur l'argent emprunté qu'ils déboursent pour le secours direct. La solution du problème? Accroître le pouvoir d'achat du peuple, non par l'accroissement de la production, mais par les dividendes, mis entre les mains du peuple grâce au crédit national, c'est-à-dire grâce à des émissions de monnaie.

Le parrain du bill amendement la loi de milice, M. McNeil, député coopériste de Vancouver-Nord, plaide la cause des chômeurs nomades. Nombre de ces nomades sont devenus dans leur effort de déplacement pour trouver du travail. Selon lui, il y a au moins 50 à 60,000 chômeurs nomades au Canada. Il n'y a aucun doute que nombre d'entre eux meurent de misère et de faim. Plusieurs ont été tués sur les chemins de fer. Les autres ont besoin de traitements médicaux et dentaires. A moins qu'ils ne soient mourants, ils ne peuvent avoir accès aux hôpitaux.

Ici, M. Rogers, ministre du Travail, intervient pour déclarer que ces chômeurs nomades ont accès aux hôpitaux et que les victimes des chemins de fer ne sont pas plus nombreuses aujourd'hui qu'avant la crise.

M. MacNeil soutient ensuite que les chômeurs ne devraient pas pouvoir se déplacer d'une province dans l'autre. Autrement, les charges retomberont sur les mêmes provinces.

Le chef des créditistes, M. Blackmore, dit que le Canada, étant en mesure de produire assez de vivres et d'autres marchandises pour assurer à tout Canadien une vie confortable, il n'y a pas de raison de ne pas le faire et, conséquemment, de ne pas résoudre le chômage. Le plan d'aide à la jeunesse est un grand désappointement.

Quelle date? Voyez ici:

1939 AVRIL 1939						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Emile BENOIST

Si vous voyagez.

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, le "DEVOIR". Bilets émis pour tous les pays par les compagnies de paquebots, services de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: Bélair 3361.

M. Rogers intervient de nouveau pour demander au chef créditiste s'il est en faveur d'un dividende mensuel pour tous les citoyens canadiens. M. Blackmore répond affirmativement.

Les chômeurs reçoivent présentement un secours, sans travail en retour. Le secours détruit le moral du peuple et ruine le système économique. Le paiement d'un dividende national à même le crédit national changerait peu de chose, en principe, au secours direct.

Après ce discours, la Chambre adopte la résolution sur la politique d'assistance-chômage, amendée légèrement en ce qui concerne l'administration du plan d'aide à la jeunesse. Là et alors, M. Rogers invite M. Massey à faire la déclaration qu'il a dû ravalier quelques heures plus tôt.

Le débat se poursuit néanmoins jusqu'à 11 heures sur la résolution adoptée. M. Joseph Harris, député conservateur de Toronto-Danforth, exprime sa satisfaction de voir les discours de M. Massey étayés de quelques faits. Il décrit la situation de ces malheureux chômeurs sans feu ni lieu.

M. Rogers ajoute quelques considérations et déclare que rien ne prouve que l'alimentation soit plus mauvaise depuis la crise. Il déclare aussi que les soins médicaux sont mieux assurés depuis la crise qu'auparavant.

Aujourd'hui, poursuit le débat sur l'assistance-chômage et amorcement possible d'un débat sur le nouveau programme agricole. Les discours du budget est remis au 25 avril.

Alfred AYOTTE

Le grand conventum des Chevaliers de Colomb

Il aura lieu vendredi, samedi et dimanche, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Gauthier — Messe pontificale à la cathédrale, par S. E. Mgr Deschamps — Présence du Délégué Apostolique — Sermon par M. le chanoine Harbour — Banquet

Son Exc. Mgr Gauthier a bien voulu accepter de présider le conventum colombien montréalais qui se tiendra dans notre ville les 21, 22 et 23 avril prochains.

Son Excellence assistera au trône à la grand'messe pontificale qui sera chantée par la circonstance, dimanche prochain à la cathédrale par Son Exc. Mgr Deschamps, M. le chanoine Harbour fera le sermon sur les œuvres catholiques et sociales entreprises par les Chevaliers de Colomb dans chacun des conseils de cet ordre.

Son Exc. Mgr Antoniutti, délégué apostolique, assistera également au trône et bénira les drapeaux des divers conseils représentés.

Les Chevaliers de Colomb sont donc cordialement invités à assister à cette manifestation de piété et de foi à la cathédrale de Montréal, dimanche prochain à 11 h. Le ralliement se fera au collège de Montréal, à 9 h. 30, pour se rendre en procession vers la cathédrale pour la grand'messe.

Mgr Gauthier assistera de même au grand banquet à l'hôtel Windsor, et y portera la parole.

Tous les Chevaliers de Colomb de Montréal et même de l'étranger se feront un devoir de prendre part à ces cérémonies organisées en vue de mieux faire connaître l'Ordre au public.

Le Dr Alphonse Dion

Québec, 18 (DNC) — M. le Dr Alphonse Dion, 2e vice-président du Club Renaissance, a été élu hier soir président de l'Union nationale Duplessis de Québec-Centre. M. le Dr Dion succède à ce poste à M. Achille Jolicoeur, G.R., qui avait démissionné il y a une couple de mois.

Construction d'un Grand Séminaire à Sherbrooke

Sherbrooke, 18. — S. E. Mgr Philippe Desjardins a annoncé officiellement, samedi, la construction prochaine d'un grand séminaire diocésain à Sherbrooke. Les travaux commenceront au mois de mai. L'architecte est L.-N. Audet, de cette ville.

Le grand séminaire est situé dans Sherbrooke-est, sur le carré entre les rues Châteaufort et Woodward et les 5e et 7e avenues. Une fois terminé, le grand séminaire pourra recevoir 150 ecclésiastiques. Cette année, on ne bâtit que la partie centrale et la tour. A l'automne, la maison pourra loger 75 étudiants. La chapelle sera construite l'an prochain ou en 1941.

10ème VOYAGE POPULAIRE

— SOUS ESCORTE —
Organisé par le Devoir-Voyages
France — Suisse — Italie
ALSACE — BADE — WURTEMBERG
51 jours inoubliables: 35 en Europe dont 8 à Paris et 5 à Rome

● En autocar: la Forêt Noire, la Riviera italienne, les Corniches, les Pyrénées et la Normandie ancrante.

● En bateau: les lacs des Quatre Cantons, de Lugano et le Majour.

● Pèlerinages à Lourdes et Lisieux.

Départ de Montréal et Québec, 30 juin 1939 à bord de l'"ASCANIA" — Ligne Cunard

En 3e utilisant les cabines, salons et ponts de la classe touristique abois \$435.

Voyage facultatif: Belgique, Angleterre
Privilege de prolongation et de retour par New-York.
S'INSCRIRE TOT — NOMBRE DES PLACES LIMITE

Programme gratuit sur demande.

LE DEVOIR — VOYAGES

430, NOTRE-DAME EST (Bélair 3361) MONTREAL

Nos éphémérides

18 avril 1632
La France revient au Canada

Après que les Kirke se furent emparés de Québec, une conférence eut lieu entre les rois de France et d'Angleterre au cours de laquelle on signa le traité de Saint-Germain. Par ce traité la colonie retourna à la France. Ce n'est pas Champlain qui fut chargé de commander la flotte qui retourna prendre possession de Québec. On confia cette charge à Emery de Caen, à qui on adjoignit le sieur Duplessis-Bochart. On n'oublia pas les missions. Richelieu songea d'abord aux Révérends Pères Capucins. On sait qu'il avait des rapports suivis avec la communauté, ayant choisi le Père Joseph, l'"Eminence Grise", comme son confesseur et son conseiller, même dans les affaires de politique. Mais ces religieux ne voulaient pas enlever aux Pères Jésuites, qui avaient été déjà chargés des missions canadiennes, le privilège d'évangéliser les Indiens d'Amérique. Les Pères Anne de Noué et Paul Le Jeune s'embarquèrent sur les vaisseaux, qui partirent de Honfleur, le 18 avril 1632. Vers le milieu de juillet ils étaient devant Québec et les Kirke leur remettaient le gouvernement de la ville.

La Semaine du dimanche

La Semaine du Dimanche aura lieu cette année du 30 avril au 7 mai. Elle sera consacrée à la sanctification du dimanche.

Wiser's OLD RYE
BOUTEILLE EN ENTREE AU CANADA (VOLUME 100 ml)
10 oz. \$0.90 - 25 oz. \$2.10 - 40 oz. \$3.15

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"
Téléphone: Bélair 3361

1 cent le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1/10 le mot, 50c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSIS, REMERCIEMENTS POUR DES BIENS, ET AUTRES en parfaite condition. S'adresser à L. Cossette, Prestataire de Dorval, P.Q. 20-4-39

A LOUER
Plain-pied Duplex, 2e étage, moderne, fini chèque, sept pièces bien éclairées, chauffées, eau chaude à l'année, garage chauffé, frigidaire, occupation immédiate si désiré; centre N.-D. Grâce, 3837 Botrel. 10-6.

PHARMACIEN DEMANDE
Pharmacien licencié demandé. Ecrire donnant expérience, âge et référence. Ecrire à case postale 21, le "Devoir".

TERRE A VENDRE
A Ste-Dorothée, terre à vendre, pour toute culture, électricité, sur route nationale, beau site, près de l'école, bonnes conditions. S'adresser 4348 St-Laurent. 20-4-39

A VENDRE
Salle à manger à vendre, centre manufacturier, établi depuis longtemps, cause départ pour la campagne. S'adresser à 4548 St-Laurent. 20-4-39

461, Wellington 1145
Le Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
Tous en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public. SERVICE JOUR ET NUIT

Demain: MERCREDI, 19 avril 1939
Saint-Ephège, évêque et martyr.
Lever du soleil, 5 h. 09.
Coucher du soleil, 6 h. 51.
Lever de la lune, 5 h. 05.
Coucher de la lune, 7 h. 05.
Pleine lune, le 3, à 11 h. 18 m. du soir.
Dernier quartier, le 11 à 11 h. 11 m. du matin.
Nouvelle lune, le 19, à 11 h. 35 m. du soir.
Premier quartier, le 26, à 11 h. 25 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 42.
Minimum aujourd'hui 34.
Même date l'an dernier 48.
Même date l'an dernier 48.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.85, 11 h. a.m. 29.80. Midi: 29.15.
Chiffres fournis par M. L.-P. de Meulst, 7631 rue Saint-Denis, Montréal.

Mussolini s'efforce de rapprocher la Hongrie de l'axe Rome-Berlin

Rome augmente de \$25,000,000 par année son budget militaire pour les dix années à venir

ROME, 18. (A.P.) — Le premier ministre Mussolini s'efforce aujourd'hui de rapprocher encore la Hongrie de l'axe Rome-Berlin. M. Mussolini et son ministre des affaires étrangères, le comte Galeazzo Ciano, et le secrétaire du parti fasciste, Achille Starace, sont venus ce matin à la gare pour souhaiter la bienvenue aux deux hommes d'Etat hongrois. MM. Teleky et Csaky ont été conduits à la Villa Madama, la résidence officielle où le gouvernement italien loge ses visiteurs de marque et que le maréchal Goering occupait à venir jusqu'à hier.

Le gouvernement italien a augmenté hier de \$25,000,000 par année son budget militaire pour les dix années à venir.

Les craintes de sabotages aux centrales de l'Hydro ontarienne

TORONTO, 18. (C.P.) — Le procureur général d'Ontario, M. Gordon Conant, a refusé aujourd'hui de faire des commentaires sur la rumeur qui circule à l'effet que l'on aurait dérobé des quantités considérables de dynamite à des entrepreneurs en construction et qu'il y aurait lieu de craindre le sabotage des centrales de l'Hydro. (L'information a paru dans le "Globe and Mail"). Dans l'intérêt public, je dois m'abstenir de dire quoi que ce soit, a déclaré M. Conant. La rumeur veut également que le gouvernement d'Ontario ait fait appel au ministère de la défense nationale pour qu'il fournisse des hommes chargés de protéger les points stratégiques du réseau hydro-électrique ontarien.

"La Société d'administration de l'Université de Montréal" établie pour dix ans

(Suite de la première page)

ciens, etc., seront sujets à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

La Société peut faire les règlements qu'elle juge nécessaires touchant sa régie interne, la conduite de ses délibérations, et l'application de la présente loi. Ces règlements doivent être approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les membres de la société ne reçoivent aucune rémunération pour leurs services, mais ils peuvent cependant toucher les jellons de présence prévus aux règlements.

Donations

La Société peut acquérir et posséder des immeubles, recevoir des dons immobiliers ou mobiliers, en nature ou en argent, subventions, etc., de toute personne physique ou morale et de tout corps public ayant son siège social dans la province ecclésiastique de Montréal, y compris les corporations épiscopales, les fabriques, les corporations municipales et les commissions scolaires.

Nonobstant toute disposition à ce contraire, ces corps publics sont autorisés à consentir et à faire à la société les donations qu'ils jugent convenables, sans autre formalité qu'une simple résolution, qui entre en vigueur dans le cas des corporations municipales et scolaires, après son approbation par le ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, et dans les autres cas, dès son adoption.

Ces donations ainsi faites sont soustraites à l'application des articles 776 et 787, du Code civil. Elles peuvent être faites sous seing privé et sont valables et réputées acceptées dès que l'écrit qui les constate est signé par le donateur, ou, quant aux corps publics dont il a été question, dès l'entrée en vigueur de la résolution. Elles ne peuvent ensuite être révoquées que du consentement de la société.

Nul ne peut faire annuler pour absence de considération une donation faite à la société, même si elle est faite à temps, sous forme de billet promissoire, de souscription, de promesse ou d'engagement quelconque.

Les biens de l'Université

Dès l'entrée en vigueur de la présente loi, tous les biens meubles et immeubles appartenant alors à l'Université de Montréal seront transmis de plein droit à la Société, en tout ou en partie, et de tout privilège, hypothèque et charge quelconque. L'enregistrement par transcription de la présente disposition, avec désignation des immeubles affectés, produira les mêmes effets que l'enregistrement d'un acte translatif de propriété en faveur de la Société et opérera la radiation de plein droit de tous les privilèges, charges et hypothèques pouvant grever ces immeubles.

La Société peut vendre ses propriétés, sujet à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil; elle peut avec la même approbation les louer, échanger, etc. Tous les biens de la Société, meubles et immeubles, sont exemptés de toutes taxes, cotisations, et impositions quelconques, municipales ou scolaires, générales ou spéciales, à compter du jour qu'ils deviennent la propriété de la Société.

Néanmoins la Société paiera à la cité de Montréal, le service d'eau aux taux ordinaires, mais cela ne devra pas dépasser \$10,000 par année.

La Société peut hypothéquer, céder ses immeubles en nantissement de ses emprunts, etc., et l'hypothèque ainsi consentie a privilège sur toute autre hypothèque.

Garantie de \$5,000,000

Le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à garantir, en totalité ou en partie, de la manière

La situation internationale reste très grave, déclare M. Daladier

La France devra prendre de nouvelles mesures pour renforcer ses moyens de défense

Les Français craignent surtout une surprise du côté de la Méditerranée: un coup de main contre Gibraltar

PARIS, 18 (A.P.) — Le premier ministre Edouard Daladier a déclaré aujourd'hui à ses collègues du cabinet que la situation internationale demeure grave et qu'il est donc nécessaire que la France prenne de nouvelles mesures pour renforcer ses moyens de défense. M. Daladier et le ministre des affaires étrangères, M. Georges Bonnet, ont tous deux présenté des rapports étendus sur la situation internationale au cours de la réunion du conseil qui était présidée par M. Albert Lebrun et qui s'est prolongée pendant deux heures.

Le président Lebrun a signé sept décrets-lois, notamment une mesure qui établit le contrôle du gouvernement sur les approvisionnements en armes, en munitions et en matériel de guerre, et une mesure qui a pour objet d'augmenter les importations de pétrole et d'autres matières premières nécessaires à l'armée. Un autre décret autorise l'augmentation de la puissance d'émission du poste de T. S. F. de Tunis qui dessert l'Afrique

française. En dépit de l'accalmie créée par l'appel du président Roosevelt, on estime dans les milieux officiels français que la situation internationale demeure dangereusement tendue. Le gouvernement français n'a pas l'intention de ralentir le rythme des préparatifs militaires en attendant la réponse du chancelier Hitler. Les Français craignent surtout une surprise du côté de la Méditerranée, où les mouvements des troupes espagnoles et l'arrivée de techniciens allemands et italiens feraient présager un coup de main contre Gibraltar.

L'ambassadeur espagnol à Paris, M. Jose-Felix Lequerica, aurait déclaré à M. Bonnet que la concentration de troupes marocaines dans le voisinage de Gibraltar s'explique du fait que ces soldats doivent retourner prochainement dans leur pays. M. Bonnet aurait également reçu des assurances touchant les troupes italiennes qui se trouveraient à Almeria et des troupes allemandes qui se trouveraient à Leon.

Ces amiables compositeurs connaissent, à l'exclusion de tout tribunal, de toute réclamation visée par le présent article, nonobstant tout autre recours déjà exercé par le réclamant, lequel est sans effet.

Pour cela, ces compositeurs peuvent entendre les parties et témoins sous serment et ils ont les mêmes pouvoirs que la Cour supérieure pour contraindre les témoins à comparaître, produire les documents, etc. Ils peuvent juger suivant l'équité sans tenir compte des règles ordinaires de procédure. Ce jugement doit être rendu par écrit sur chaque réclamation, et il est final et sans appel.

Ces compositeurs décident également de la même manière et à l'exclusion de tout tribunal, tous les recours et réclamations soit de l'Université de Montréal, soit des entrepreneurs ou des sous-entrepreneurs pour les dégradations survenues aux immeubles en construction depuis la suspension des travaux.

La Société pourra acheter les livres de la bibliothèque St-Sulpice.

Comptabilité de l'Université L'Université de Montréal devra établir et maintenir un système de comptabilité approuvé par la Société et justifier de l'emploi des sommes que lui versera cette dernière.

Elle devra également permettre, chaque fois qu'elle en sera requise, une vérification de ses livres et des pièces justificatives s'y rapportant, par un comptable licencié choisi par la Société.

À la fin de chaque année, la Société rendra compte de son administration au lieutenant-gouverneur en conseil et déposera en même temps son budget pour la prochaine année.

Après dix ans Le lieutenant-gouverneur en conseil, après les 10 ans révolus de l'existence de la Société, pourra, à la demande conjointe des autorités de l'Université de Montréal, et de la Société, prolonger l'existence de la Société pour un autre terme n'excédant pas dix années.

Si la Société, au bout de 10 ans, n'est pas prolongée, elle cédera et transportera à l'Université de Montréal tous ses biens et, d'accord avec l'Ordinaire du diocèse de Montréal, elle arrêtera les conditions de cette cession et fera rapport de son projet au lieutenant-gouverneur en conseil.

Le budget scolaire de Québec Québec, 18 (D.N.C.) — La Commission des Ecoles de Québec prévoit un déficit de \$31,896.55 pour l'exercice financier de 1939-40, selon les estimés budgétaires distribués hier soir aux commissaires.

Les estimés prévoient un total de dépenses de \$1,237,425.25 et un total de revenus de \$1,205,528.70. L'an dernier, la commission avait un budget équilibré de \$1,172,458.87.

Un autre amendement interdit de faire des copies de la loi actuelle, le président et le secrétaire du bureau de scrutin doivent être choisis parmi les électeurs de ce poll. Désormais, il suffira qu'ils soient électeurs du comté.

Un autre amendement dit qu'en cas de décès du président du bureau de votation, pendant le scrutin, ce dernier sera remplacé par le président de l'élection.

Un autre amendement décreta que les bulletins seront initiés par le seul président du bureau de votation, au lieu de l'être conjointement par le secrétaire et le président.

Il est arrivé des cas où dans un bureau de votation où le vote s'annonçait par un seul côté, ou à peu près, le secrétaire, pour rendre les votes nuls, a refusé d'initialier les bulletins. On veut rendre cet abus impossible.

Un autre amendement interdit les mandats en blanc ou postdatés. Ils devront être datés du jour de l'arrestation et désigner suffisamment les prévenus de façon à les identifier.

Un autre amendement interdit d'arrêter le président du scrutin le jour de la votation, jusqu'à 11 heures du soir.

Seul dans le bois désert (Par A. Saint-Pierre, O.P.) Roman scout (180 pages) Éditions du Lévrier, Ottawa, 95, av. Empress.

Lisez ces pages où s'affrontent les passions et les vertus. C'est un petit conflit, en somme, qui se répète souvent dans nos vies et dont l'auteur a fait le noyau de son roman. Mais il a su, avec un excellent faire, saisir le sens profond du scoutisme, la vérité de cette vie.

En vente au Service de Librairie du Devoir: 50 sous l'unité; par la poste 55 sous.

Les piliers de la rue Rouen

Le maire signe le contrat — Une offre pour la démolition

Le maire a signé ce matin le contrat intervenu entre la ville et le Pacifique Canadien par lequel on fixe pour treize ans l'évaluation des usines Angus à \$1 million, en retour de quoi la compagnie cède à la ville ses terrains et piliers de la rue Rouen. La compagnie avait déjà signé, de même que M. L. H., qui avait là un droit de passage, et il ne manquait que la signature du maire pour compléter le contrat.

M. l'échevin Taillon, qui travaille maintenant à faire disparaître ces fameux piliers, a reçu d'une compagnie l'offre d'enlever les piliers d'un côté de la rue, pour le prix de \$125. La compagnie démolirait les piliers, garderait le métal et enlèverait les résidus de béton. L'offre ne s'applique pas aux piliers situés à l'est et dans lesquels il n'y a pas de métal.

Dix-huit arrêtés Ils fouillaient dans les poubelles — Eclairage des ruelles

La police a arrêté hier dans le quartier St-Michel dix-huit individus qui avaient l'habitude de fouiller dans les poubelles. Tous ces hommes avaient été avertis déjà une couple de fois de cesser cette pratique. C'est à la demande de l'échevin du quartier, que la police a fait ces arrestations. M. Rochon a déclaré qu'il n'avait pas d'objection à ce que les pauvres diables révoqués, mais que cela avait un inconvénient sérieux parce que ces gens répandaient les déchets dans les ruelles sans se préoccuper de les remettre dans les poubelles. Il y en a même qui jettent par terre le contenu de boîtes de carton pour prendre les boîtes. Le résultat c'est que les ruelles sont dans un état insupportable et que l'hygiène en souffre.

M. Rochon fait campagne auprès de ses collègues pour lancer un mouvement en faveur de l'éclairage des ruelles. Il dit qu'il en coûterait \$25,000 à la ville pour avoir une lumière au milieu de chacune des ruelles de la ville. Cela faciliterait beaucoup le travail de la police, car avec les ruelles non éclairées, ceux qui veulent voler s'embusquent là et attendent que le policier soit passé pour commettre leurs mauvais coups.

Hommage de M. Laurin à M. Mallette Me Georges-P. Laurin, N.P., ancien député de Jacques-Cartier, nous communique le message de sympathies suivant à l'endroit de son successeur aux Communes, feu Vital Mallette:

"Le décès de M. Vital Mallette a causé une profonde émotion parmi la population du comté de Jacques-Cartier. Sur la tombe qui s'ouvre je m'en voudrais de ne pas rendre un hommage bien senti aux grandes qualités de M. Mallette. Adversaires politiques, nous avions convenu de faire une lutte de principes, jamais de personnalités. Depuis, nos relations ont toujours été plus cordiales; le comté perd un de ses citoyens émérites et un parfait gentilhomme.

"A sa femme distinguée et ses enfants si profondément éplorés, j'offre mon témoignage de bien vive sympathie."

Gros vol à la Massey Knitting Co. M. Stanislas Mongeau, surintendant de la firme Massey Knitting, située au no 2074 rue Beaudry, a porté plainte à la Sûreté municipale que des voleurs se sont introduits par effraction à la manufacture la nuit dernière et ont emporté des marchandises consistant surtout en bas de cachemire, évalués à \$1000.

La police enquête

Eclipse partielle du soleil

Demain — Visible au Canada et dans le nord des Etats-Unis

NEW-YORK, 18. (P.C.) — Une éclipse partielle du soleil sera visible au Canada et dans le nord des Etats-Unis, demain. En aucun point il n'y aura plus que la moitié du soleil couvert par la lune, de sorte qu'il faudra probablement des verres fumés pour voir l'éclipse.

Sur la côte du Pacifique le soleil sera à peu près à moitié couvert par la lune. Le magazine Popular Astronomy fixe la durée de l'éclipse de 6 h. 45 à 9 h. a.m., heure du Pacifique. Pour l'heure du Centre, ce sera de 9 h. 30 à 11 h., et pour l'heure de l'Est, de 11 h. a.m. à 1 h. p.m. Le centre de l'éclipse commencera dans les îles Aléoutiennes, traversera l'Alaska pour passer dans l'océan Arctique.

La taxe sur l'essence augmentée de deux sous

Un fonds de réserve pour les dépenses de la voirie

Québec, 18 — Le gouvernement a décidé d'augmenter de deux sous par gallon la taxe sur l'essence, à la suite de la décision similaire prise par la province d'Ontario.

Il a inscrit au feuillet de la Chambre un bill, no 77, intitulé "Loi modifiant la loi de la gazoline afin de favoriser l'amélioration de la voirie provinciale." Car le bill ne fait pas seulement qu'augmenter la taxe, il se rend au désir maintes fois exprimé par les automobilistes, de constituer un fonds de réserve pour les dépenses de voirie.

On sait que le gouvernement a décidé, en plus des dépenses régulières de voirie, de dépenser \$50,000,000 en quatre ans, pour établir un système routier moderne dans l'intérêt de la province et du tourisme.

Le bill porte donc à huit sous, au lieu de six sous, les droits perçus sur la gazoline et autorise le gouvernement à constituer un fonds de réserve pour l'exécution de travaux de voirie.

Les procédures de la Couronne Québec, 18 — Le gouvernement a aussi inscrit un nouveau bill, no 79, intitulé "loi modifiant la loi du département du procureur général relativement à la conduite des procédures civiles pour le gouvernement."

On sait que les procédures intentées par la Couronne, en demande de ou en défense, sont conduites par le procureur général. Or, par suite de diverses lois et absences de stipulations expresses à cette fin, ces procédures de la Couronne étaient intentées parfois au nom personnel d'un ministre. Il en résultait des exceptions à la forme, procédures en contestations, etc., le tout au détriment des plaideurs et pour l'accroissement des frais de justice.

Le bill 79 décreta que les procédures en demande ou en défense faites pour la Couronne, le seront toujours par le procureur général et la désignation officielle de la Couronne, sera pour ces fins, "le procureur général de la province de Québec représentant Sa Majesté aux droits de la province". Cette loi entre en force pour les causes initiées du 15 avril 1939.

Un faussaire coffré Un nommé Paul Lemieux, 50 rue Jean-Talon, a été condamné ce matin par le juge Desmarais à un an de prison pour avoir été trouvé coupable de fabrication et d'usage de faux chèques au montant global de trois mille dollars.

Lemieux faisait à son nom des chèques fictifs signés par les autorités de différentes institutions religieuses de Montréal, notamment de l'Hôpital de la Miséricorde par "Sœur Jean de Lateur", l'Hôpital du Sacré-Coeur, par "Sœur Ste-Emilie"; Patronage Jean-le-Prévost, par "Frère Laurent", etc., etc.

Dans chaque cas, le montant du chèque n'était jamais inférieur à \$400.

La loi des fraudes dans les affaires municipales Québec, 18. — M. Laurent Barré présente un bill pour amender la loi des fraudes et corruption dans les affaires municipales.

En vertu de la loi actuelle, tout conseiller qui fait affaires avec les municipalités, même pour un sou, est passible de déqualification pour cinq années. Or, arrive qu'un marchand vend un article de valeur qui peut avoir été déqualifié pour cinq années. Ce qui a pour résultat d'exclure des conseils municipaux des gens qualifiés. A compter du 15 avril 1939, les droits de poursuite et l'incapacité à siéger sont limités à la durée du mandat, dans les cas où les contrats ne sont pas pour plus de \$50 par année.

Le commerce anglo-américain Londres, 18. (A.P.) — Le président du Board of Trade, M. Oliver Stanley, a déclaré aujourd'hui aux Communes que tout indique une expansion considérable des exportations de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis depuis la conclusion du traité commercial anglo-américain. Les exportations des Etats-Unis en Grande-Bretagne auraient diminué, mais il serait encore trop tôt pour tirer une conclusion des quelques statistiques disponibles. Les exportations de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis auraient augmenté de 1,400,000 de livres sterling pendant les deux premiers mois de 1939, par comparaison avec la période correspondante de 1938.

L'enregistrement des actes du crédit agricole

Québec, 18 — Le gouvernement a inscrit le bill 70, au sujet de l'enregistrement des actes pour les fins du crédit agricole.

L'enregistrement des actes se fait par deux moyens, par transcription et par inscription. La transcription consiste à transcrire au long tout l'acte dans les registres. L'inscription est le résumé ou (bordereau) ou l'on inscrit les noms des parties, la nature de la transaction, le montant de l'hypothèque. Jusqu'à date, l'enregistrement des hypothèques se faisait uniquement par transcription, avec le résultat que le coût en était considérablement élevé par les parties et les registraires, que le travail était considérable, plus lent, plus dispendieux, et qu'il y avait encombrement et complications.

Désormais, les hypothèques seront enregistrées par inscription.

Mort de lady Aberdeen

Aberdeen, 18. (C.P.) — Lady Aberdeen, dont le mari fut gouverneur général du Canada de 1893 à 1898, est décédée aujourd'hui à l'âge de 82 ans. Elle avait fondé le "Victorian Order of Nurses" pendant son séjour au Canada et écrit un volume de souvenirs sur ses voyages à travers le Canada.

Roosevelt réunit ses conseillers financiers

Washington, 18 (A.P.) — Le président Roosevelt a convoqué aujourd'hui ses conseillers financiers afin de discuter avec eux de la direction des marchés des valeurs et des denrées, en cas de guerre.

Washington, 18 (A.P.) — Le président Roosevelt a convoqué aujourd'hui ses conseillers financiers afin de discuter avec eux de la direction des marchés des valeurs et des denrées, en cas de guerre. Cette étude, qui aurait déjà été amorcée par les fonctionnaires des départements intéressés, porterait sur toute la question du commerce mondial en cas de conflit. Les conseillers invités par le président Roosevelt sont le secrétaire du trésor Henry Morgenthau, le secrétaire de l'agriculture Henry Wallace, le président de la Reconstruction Finance Corporation, M. Jesse-H. Jones, le président du Federal Reserve Board, M. Marriner Eccles, et M. Jerome Frank, membre de la commission des valeurs mobilières.

A Lévis

Québec, 18 (DNC) — La ville de Lévis a maintenu au complet le même conseil municipal en fonction, en réalisant tous les anciens échecs et le maire sortant par acclamation, soit par de substantielles majorités.

Trois de ces anciens échecs qui briguaient de nouveau les suffrages des électeurs, ont été réélus hier. M. L.-B. Pelletier a été réélu avec une majorité de 346 voix sur son adversaire, M. Eugène Guenette, dans le quartier Notre-Dame. M. René Roy a été réélu dans le quartier Lavoie, par une majorité de 212 voix contre M. P.-E. Bégin; dans le quartier Villeman, M. Edgar Carrier a également été réélu contre son adversaire, M. J.-Alphonse Samson. Sa majorité est de 145.

La fête du chancelier Hitler

Défense de photographier les troupes et les engins de guerre qui défilent

Berlin, 18 (A.P.) — Les autorités allemandes ont interdit de photographier les troupes et les engins de guerre qui défilent à l'occasion de la fête en l'honneur du chancelier Hitler, ce qui laisse croire que l'on réserve quelque surprise aux attachés militaires étrangers qui assisteront aux cérémonies. Lors de la revue offerte au régent de Hongrie l'été dernier, la surprise consistait en une unité d'artillerie armée de howitzers de 16 pouces, les plus gros fabriqués en Allemagne. On a également défendu aux avions commerciaux de survoler Berlin pendant les fêtes.

Le commerce anglo-américain

Londres, 18. (A.P.) — Le président du Board of Trade, M. Oliver Stanley, a déclaré aujourd'hui aux Communes que tout indique une expansion considérable des exportations de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis depuis la conclusion du traité commercial anglo-américain. Les exportations des Etats-Unis en Grande-Bretagne auraient diminué, mais il serait encore trop tôt pour tirer une conclusion des quelques statistiques disponibles. Les exportations de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis auraient augmenté de 1,400,000 de livres sterling pendant les deux premiers mois de 1939, par comparaison avec la période correspondante de 1938.

Bulletin météorologique

Toronto, 18 (C.P.) — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: Région de Montréal et d'Ottawa: nuageux et frais avec pluie locale. Vallée du bas St-Laurent: nuageux et frais avec pluie; vent de l'est; nord-ouest du Québec et Lac-St-Jean: vent modéré, nuageux et frais avec pluie ou neige. Golfe, rive nord et baie des Chaleurs: partiellement nuageux et frais avec pluie ou neige.



RADIO-GAZETTE

Mardi, 18 avril

Ondes courtes

BUDAPEST — 7 p.m. — Tableaux hongrois HAT-4, 9.12 még., 22.5 m.
ROME — 7.30 p.m. — Notes impériales — Symphonies du mardi — 280, 11.81 még., 25.4 m.; IRP, 9.83 még., 30.5 m.

Radio-France

Station Paris-Mondial — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60
8.30 p.m., Concert de musique enregistrée: Informations en français; cours coloniaux; cours des changes; concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

Station 280, Rome — sur 31 mètres 13
8.30 p.m., Nouvelles en anglais; les symphonies du mardi; Vieilles compositions italiennes; causerie illustrée sur la vie et l'oeuvre d'Alfredo Casella; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
8.15 p.m., Variétés pour les enfants.
8.30 p.m., Variétés vocales.
8.45 p.m., Variétés et circonstances.

Radio-Canada

Une retraite, par radio, pour les malades
Une retraite sera prêchée à la radio pour les malades au cours de la semaine de la Quinzaine. Il y aura aussi prédication au poste GBF de Radio-Canada, de 4 h. 30 à 5 h. 30, le mardi, le mercredi, le jeudi, le dimanche. Ces exercices sont également destinés aux vieillards, aux infirmes, à tous ceux qui, par suite de leur état de santé ne peuvent visiter les églises.

La Demi-heure de Paris

La Demi-heure de Paris a mis à l'affiche du théâtre de Radio-Canada pour l'émission du mardi, 18, à 3 h. du soir, un sketch de Jean Nohain intitulé: La vie en société. Parmi les interprètes, nous remarquons les noms de Doumel, comique anarchiste, André Rossin, Pierre Zippil et son orchestre.

Benno Raboin au concert Wallenstein

Alfred Wallenstein a inscrit au programme du concert symphonique du MB5 dont Radio-Canada fera le relais, le mardi, 18, 9 h. 30 du soir, le Concerto n. 1, en ré mineur, de Prokofiev, et Préludes, des Maîtres-Chanteurs, de Wagner. Le soliste sera Benno Raboin, violoniste.

Mercredi, 19 avril Ondes courtes

LONDRES, 6.25 p.m. — "The History of this new" causerie par W. Parkes. 11.86 még., 25.2 m.; GSD, 11.75 még., 25.5 m.; GSB, 9.51 még., 31.5 m.
BUDAPEST, 7.43 p.m. — Ouverture romantique, HAT-4, 9.12 még., 22.5 m.

Radio-France

Station Paris-Mondial — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60
8.30 p.m. — Concert de musique enregistrée: Informations en français; cours coloniaux; cours des changes; concert de musique enregistrée.

Radio-Italie

Station 280, Rome — sur 31.13 mètres
7.30 p.m. — Nouvelles en anglais; ducs de piano; causerie illustrée sur la vie et l'oeuvre d'Alfredo Casella; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
8.15 p.m. — Historiettes pour les enfants.
8.30 p.m. — One man's family.

Paul de Marky à Radio-Canada

M. Paul de Marky, pianiste, donnera un récital aux studios de Radio-Canada à Montréal, le mercredi, 19, à 10 heures du soir. Il jouera:
9.30 L'heure exacte.

A.-J. BOUCHER, Enrg. MUSIQUE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE

Vous êtes invité à visiter notre
1230, RUE ST-DENIS (près Ste-Catherine)
Lancaster 3001 Montréal



Sommaire

LE MARDI, 18 AVRIL

CFB — 329.7 mètres — 910 kilocycles
4.00 L'heure exacte.
4.30 L'heure exacte.
4.30 Brevette pour les malades.
4.30 Les Chevaliers de Colomb, de Verdun.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles
7.00 Mélodies rythmées.
7.05 CKAC, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00, 8.05, 8.10, 8.15, 8.20, 8.25, 8.30, 8.35, 8.40, 8.45, 8.50, 8.55, 9.00, 9.05, 9.10, 9.15, 9.20, 9.25, 9.30, 9.35, 9.40, 9.45, 9.50, 9.55, 10.00, 10.05, 10.10, 10.15, 10.20, 10.25, 10.30, 10.35, 10.40, 10.45, 10.50, 10.55, 11.00, 11.05, 11.10, 11.15, 11.20, 11.25, 11.30, 11.35, 11.40, 11.45, 11.50, 11.55, 12.00, 12.05, 12.10, 12.15, 12.20, 12.25, 12.30, 12.35, 12.40, 12.45, 12.50, 12.55, 1.00, 1.05, 1.10, 1.15, 1.20, 1.25, 1.30, 1.35, 1.40, 1.45, 1.50, 1.55, 2.00, 2.05, 2.10, 2.15, 2.20, 2.25, 2.30, 2.35, 2.40, 2.45, 2.50, 2.55, 3.00, 3.05, 3.10, 3.15, 3.20, 3.25, 3.30, 3.35, 3.40, 3.45, 3.50, 3.55, 4.00, 4.05, 4.10, 4.15, 4.20, 4.25, 4.30, 4.35, 4.40, 4.45, 4.50, 4.55, 5.00, 5.05, 5.10, 5.15, 5.20, 5.25, 5.30, 5.35, 5.40, 5.45, 5.50, 5.55, 6.00, 6.05, 6.10, 6.15, 6.20, 6.25, 6.30, 6.35, 6.40, 6.45, 6.50, 6.55, 7.00, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00, 8.05, 8.10, 8.15, 8.20, 8.25, 8.30, 8.35, 8.40, 8.45, 8.50, 8.55, 9.00, 9.05, 9.10, 9.15, 9.20, 9.25, 9.30, 9.35, 9.40, 9.45, 9.50, 9.55, 10.00, 10.05, 10.10, 10.15, 10.20, 10.25, 10.30, 10.35, 10.40, 10.45, 10.50, 10.55, 11.00, 11.05, 11.10, 11.15, 11.20, 11.25, 11.30, 11.35, 11.40, 11.45, 11.50, 11.55, 12.00, 12.05, 12.10, 12.15, 12.20, 12.25, 12.30, 12.35, 12.40, 12.45, 12.50, 12.55, 1.00, 1.05, 1.10, 1.15, 1.20, 1.25, 1.30, 1.35, 1.40, 1.45, 1.50, 1.55, 2.00, 2.05, 2.10, 2.15, 2.20, 2.25, 2.30, 2.35, 2.40, 2.45, 2.50, 2.55, 3.00, 3.05, 3.10, 3.15, 3.20, 3.25, 3.30, 3.35, 3.40, 3.45, 3.50, 3.55, 4.00, 4.05, 4.10, 4.15, 4.20, 4.25, 4.30, 4.35, 4.40, 4.45, 4.50, 4.55, 5.00, 5.05, 5.10, 5.15, 5.20, 5.25, 5.30, 5.35, 5.40, 5.45, 5.50, 5.55, 6.00, 6.05, 6.10, 6.15, 6.20, 6.25, 6.30, 6.35, 6.40, 6.45, 6.50, 6.55, 7.00, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00, 8.05, 8.10, 8.15, 8.20, 8.25, 8.30, 8.35, 8.40, 8.45, 8.50, 8.55, 9.00, 9.05, 9.10, 9.15, 9.20, 9.25, 9.30, 9.35, 9.40, 9.45, 9.50, 9.55, 10.00, 10.05, 10.10, 10.15, 10.20, 10.25, 10.30, 10.35, 10.40, 10.45, 10.50, 10.55, 11.00, 11.05, 11.10, 11.15, 11.20, 11.25, 11.30, 11.35, 11.40, 11.45, 11.50, 11.55, 12.00, 12.05, 12.10, 12.15, 12.20, 12.25, 12.30, 12.35, 12.40, 12.45, 12.50, 12.55, 1.00, 1.05, 1.10, 1.15, 1.20, 1.25, 1.30, 1.35, 1.40, 1.45, 1.50, 1.55, 2.00, 2.05, 2.10, 2.15, 2.20, 2.25, 2.30, 2.35, 2.40, 2.45, 2.50, 2.55, 3.00, 3.05, 3.10, 3.15, 3.20, 3.25, 3.30, 3.35, 3.40, 3.45, 3.50, 3.55, 4.00, 4.05, 4.10, 4.15, 4.20, 4.25, 4.30, 4.35, 4.40, 4.45, 4.50, 4.55, 5.00, 5.05, 5.10, 5.15, 5.20, 5.25, 5.30, 5.35, 5.40, 5.45, 5.50, 5.55, 6.00, 6.05, 6.10, 6.15, 6.20, 6.25, 6.30, 6.35, 6.40, 6.45, 6.50, 6.55, 7.00, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00, 8.05, 8.10, 8.15, 8.20, 8.25, 8.30, 8.35, 8.40, 8.45, 8.50, 8.55, 9.00, 9.05, 9.10, 9.15, 9.20, 9.25, 9.30, 9.35, 9.40, 9.45, 9.50, 9.55, 10.00, 10.05, 10.10, 10.15, 10.20, 10.25, 10.30, 10.35, 10.40, 10.45, 10.50, 10.55, 11.00, 11.05, 11.10, 11.15, 11.20, 11.25, 11.30, 11.35, 11.40, 11.45, 11.50, 11.55, 12.00, 12.05, 12.10, 12.15, 12.20, 12.25, 12.30, 12.35, 12.40, 12.45, 12.50, 12.55, 1.00, 1.05, 1.10, 1.15, 1.20, 1.25, 1.30, 1.35, 1.40, 1.45, 1.50, 1.55, 2.00, 2.05, 2.10, 2.15, 2.20, 2.25, 2.30, 2.35, 2.40, 2.45, 2.50, 2.55, 3.00, 3.05, 3.10, 3.15, 3.20, 3.25, 3.30, 3.35, 3.40, 3.45, 3.50, 3.55, 4.00, 4.05, 4.10, 4.15, 4.20, 4.25, 4.30, 4.35, 4.40, 4.45, 4.50, 4.55, 5.00, 5.05, 5.10, 5.15, 5.20, 5.25, 5.30, 5.35, 5.40, 5.45, 5.50, 5.55, 6.00, 6.05, 6.10, 6.15, 6.20, 6.25, 6.30, 6.35, 6.40, 6.45, 6.50, 6.55, 7.00, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00, 8.05, 8.10, 8.15, 8.20, 8.25, 8.30, 8.35, 8.40, 8.45, 8.50, 8.55, 9.00, 9.05, 9.10, 9.15, 9.20, 9.25, 9.30, 9.35, 9.40, 9.45, 9.50, 9.55, 10.00, 10.05, 10.10, 10.15, 10.20, 10.25, 10.30, 10.35, 10.40, 10.45, 10.50, 10.55, 11.00, 11.05, 11.10, 11.15, 11.20, 11.25, 11.30, 11.35, 11.40, 11.45, 11.50, 11.55, 12.00, 12.05, 12.10, 12.15, 12.20, 12.25, 12.30, 12.35, 12.40, 12.45, 12.50, 12.55, 1.00, 1.05, 1.10, 1.15, 1.20, 1.25, 1.30, 1.35, 1.40, 1.45, 1.50, 1.55, 2.00, 2.05, 2.10, 2.15, 2.20, 2.25, 2.30, 2.35, 2.40, 2.45, 2.50, 2.55, 3.00, 3.05, 3.10, 3.15, 3.20, 3.25, 3.30, 3.35, 3.40, 3.45, 3.50, 3.55, 4.00, 4.05, 4.10, 4.15, 4.20, 4.25, 4.30, 4.35, 4.40, 4.45, 4.50, 4.55, 5.00, 5.05, 5.10, 5.15, 5.20, 5.25, 5.30, 5.35, 5.40, 5.45, 5.50, 5.55, 6.00, 6.05, 6.10, 6.15, 6.20, 6.25, 6.30, 6.35, 6.40, 6.45, 6.50, 6.55, 7.00, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00, 8.05, 8.10, 8.15, 8.20, 8.25, 8.30, 8.35, 8.40, 8.45, 8.50, 8.55, 9.00, 9.05, 9.10, 9.15, 9.20, 9.25, 9.30, 9.35, 9.40, 9.45, 9.50, 9.55, 10.00, 10.05, 10.10, 10.15, 10.20, 10.25, 10.30, 10.35, 10.40, 10.45, 10.50, 10.55, 11.00, 11.05, 11.10, 11.15, 11.20, 11.25, 11.30, 11.35, 11.40, 11.45, 11.50, 11.55, 12.00, 12.05, 12.10, 12.15, 12.20, 12.25, 12.30, 12.35, 12.40, 12.45, 12.50, 12.55, 1.00, 1.05, 1.10, 1.15, 1.20, 1.25, 1.30, 1.35, 1.40, 1.45, 1.50, 1.55, 2.00, 2.05, 2.10, 2.15, 2.20, 2.25, 2.30, 2.35, 2.40, 2.45, 2.50, 2.55, 3.00, 3.05, 3.10, 3.15, 3.20, 3.25, 3.30, 3.35, 3.40, 3.45, 3.50, 3.55, 4.00, 4.05, 4.10, 4.15, 4.20, 4.25, 4.30, 4.35, 4.40, 4.45, 4.50, 4.55, 5.00, 5.05, 5.10, 5.15, 5.20, 5.25, 5.30, 5.35, 5.40, 5.45, 5.50, 5.55, 6.00, 6.05, 6.10, 6.15, 6.20, 6.25, 6.30, 6.35, 6.40, 6.45, 6.50, 6.55, 7.00, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00, 8.05, 8.10, 8.15, 8.20, 8.25, 8.30, 8.35, 8.40, 8.45, 8.50, 8.55, 9.00, 9.05, 9.10, 9.15, 9.20, 9.25, 9.30, 9.35, 9.40, 9.45, 9.50, 9.55, 10.00, 10.05, 10.10, 10.15, 10.20, 10.25, 10.30, 10.35, 10.40, 10.45, 10.50, 10.55, 11.00, 11.05, 11.10, 11.15, 11.20, 11.25, 11.30, 11.35, 11.40, 11.45, 11.50, 11.55, 12.00, 12.05, 12.10, 12.15, 12.20, 12.25, 12.30, 12.35, 12.40, 12.45, 12.50, 12.55, 1.00, 1.05, 1.10, 1.15, 1.20, 1.25, 1.30, 1.35, 1.40, 1.45, 1.50, 1.55, 2.00, 2.05, 2.10, 2.15, 2.20, 2.25, 2.30, 2.35, 2.40, 2.45, 2.50, 2.55, 3.00, 3.05, 3.10, 3.15, 3.20, 3.25, 3.30, 3.35, 3.40, 3.45, 3.50, 3.55, 4.00, 4.05, 4.10, 4.15, 4.20, 4.25, 4.30, 4.35, 4.40, 4.45, 4.50, 4.55, 5.00, 5.05, 5.10, 5.15, 5.20, 5.25, 5.30, 5.35, 5.40, 5.45, 5.50, 5.55, 6.00, 6.05, 6.10, 6.15, 6.20, 6.25, 6.30, 6.35, 6.40, 6.45, 6.50, 6.55, 7.00, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00, 8.05, 8.10, 8.15, 8.20, 8.25, 8.30, 8.35, 8.40, 8.45, 8.50, 8.55, 9.00, 9.05, 9.10, 9.15, 9.20, 9.25, 9.30, 9.35, 9.40, 9.45, 9.50, 9.55, 10.00, 10.05, 10.10, 10.15, 10.20, 10.25, 10.30, 10.35, 10.40, 10.45, 10.50, 10.55, 11.00, 11.05, 11.10, 11.15, 11.20, 11.25, 11.30, 11.35, 11.40, 11.45, 11.50, 11.55, 12.00, 12.05, 12.10, 12.15, 12.20, 12.25, 12.30, 12.35, 12.40, 12.45, 12.50, 12.55, 1.00, 1.05, 1.10, 1.15, 1.20, 1.25, 1.30, 1.35, 1.40, 1.45, 1.50, 1.55, 2.00, 2.05, 2.10, 2.15, 2.20, 2.25, 2.30, 2.35, 2.40, 2.45, 2.50, 2.55, 3.00, 3.05, 3.10, 3.15, 3.20, 3.25, 3.30, 3.35, 3.40, 3.45, 3.50, 3.55, 4.00, 4.05, 4.10, 4.15, 4.20, 4.25, 4.30, 4.35, 4.40, 4.45, 4.50, 4.55, 5.00, 5.05, 5.10, 5.15, 5.20, 5.25, 5.30, 5.35, 5.40, 5.45, 5.50, 5.55, 6.00, 6.05, 6.10, 6.15, 6.20, 6.25, 6.30, 6.35, 6.40, 6.45, 6.50, 6.55, 7.00, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00, 8.05, 8.10, 8.15, 8.20, 8.25, 8.30, 8.35, 8.40, 8.45, 8.50, 8.55, 9.00, 9.05, 9.10, 9.15, 9.20, 9.25, 9.30, 9.35, 9.40, 9.45, 9.50, 9.55, 10.00, 10.05, 10.10, 10.15, 10.20, 10.25, 10.30, 10.35, 10.40, 10.45, 10.50, 10.55, 11.00, 11.05, 11.10, 11.15, 11.20, 11.25, 11.30, 11.35, 11.40, 11.45, 11.50, 11.55, 12.00, 12.05, 12.10, 12.15, 12.20, 12.25, 12.30, 12.35, 12.40, 12.45, 12.50, 12.55, 1.00, 1.05, 1.10, 1.15, 1.20, 1.25, 1.30, 1.35, 1.40, 1.45, 1.50, 1.55, 2.00, 2.05, 2.10, 2.15, 2.20, 2.25, 2.30, 2.35, 2.40, 2.45, 2.50, 2.55, 3.00, 3.05, 3.10, 3.15, 3.20, 3.25, 3.30, 3.35, 3.40, 3.45, 3.50, 3.55, 4.00, 4.05, 4.10, 4.15, 4.20, 4.25, 4.30, 4.35, 4.40, 4.45, 4.50, 4.55, 5.00, 5.05, 5.10, 5.15, 5.20, 5.25, 5.30, 5.35, 5.40, 5.45, 5.50, 5.55, 6.00, 6.05, 6.10, 6.15, 6.20, 6.25, 6.30, 6.35, 6.40, 6.45, 6.50, 6.55, 7.00, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00, 8.05, 8.10, 8.15, 8.20, 8.25, 8.30, 8.35, 8.40, 8.45, 8.50, 8.55, 9.00, 9.05, 9.10, 9.15, 9.20, 9.25, 9.30, 9.35, 9.40, 9.45, 9.50, 9.55, 10.00, 10.05, 10.10, 10.15, 10.20, 10.25, 10.30, 10.35, 10.40, 10.45, 10.50, 10.55, 11.00, 11.05, 11.10, 11.15, 11.20, 11.25, 11.30, 11.35, 11.40, 11.45, 11.50, 11.55, 12.00, 12.05, 12.10, 12.15, 12.20, 12.25, 12.30, 12.35, 12.40, 12.45, 12.50, 12.55, 1.00, 1.05, 1.10, 1.15, 1.20, 1.25, 1.30, 1.35, 1.40, 1.45, 1.50, 1.55, 2.00, 2.05, 2.10, 2.15, 2.20, 2.25, 2.30, 2.35, 2.40, 2.45, 2.50, 2.55, 3.00, 3.05, 3.10, 3.15, 3.20, 3.25, 3.30, 3.35, 3.40, 3.45, 3.50, 3.55, 4.00, 4.05, 4.10, 4.15, 4.20, 4.25, 4.30, 4.35, 4.40, 4.45, 4.50, 4.55, 5.00, 5.05, 5.10, 5.15, 5.20, 5.25, 5.30, 5.35, 5.40, 5.45, 5.50, 5.55, 6.00, 6.05, 6.10, 6.15, 6.20, 6.25, 6.30, 6.35, 6.40, 6.45, 6.50, 6.55, 7.00, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00, 8.05, 8.10, 8.15, 8.20, 8.25, 8.30, 8.35, 8.40, 8.45, 8.50, 8.55, 9.00, 9.05, 9.10, 9.15, 9.20, 9.25, 9.30, 9.35, 9.40, 9.45, 9.50, 9.55, 10.00, 10.05, 10.10, 10.15, 10.20, 10.25, 10.30, 10.35, 10.40, 10.45, 10.50, 10.55, 11.00, 11.05, 11.10, 11.15, 11.20, 11.25, 11.30, 11.35, 11.40, 11.45, 11.50, 11.55, 12.00, 12.05, 12.10, 12.15, 12.20, 12.25, 12.30, 12.35, 12.40, 12.45, 12.50, 12.55, 1.00, 1.05, 1.10, 1.15, 1.20, 1.25, 1.30, 1.35, 1.40, 1.45, 1.50, 1.55, 2.00, 2.05, 2.10, 2.15, 2.20, 2.25, 2.30, 2.35, 2.40, 2.45, 2.50, 2.55, 3.00, 3.05, 3.10, 3.15, 3.20, 3.25, 3.30, 3.35, 3.40, 3.45, 3.50, 3.55, 4.00, 4.05, 4.10, 4.15, 4.20, 4.25, 4.30, 4.35, 4.40, 4.45, 4.50, 4.55, 5.00, 5.05, 5.10, 5.15, 5.20, 5.25, 5.30, 5.35, 5.40, 5.45, 5.50, 5.55, 6.00, 6.05, 6.10, 6.15, 6.20, 6.25, 6.30, 6.35, 6.40, 6.45, 6.50, 6.55, 7.00, 7.05, 7.10, 7.15, 7.20, 7.25, 7.30, 7.35, 7.40, 7.45, 7.50, 7.55, 8.00,

A Ottawa

Le message de Roosevelt

Le prix du blé — Les radios dans les institutions de charité exemptées des permis — Réduction du tarif postal pour les livres de bibliothèques publiques — Le rapport sur la radio

Ottawa, 18. — Le premier ministre, M. King, a déposé aujourd'hui des copies du message de paix adressé par le président Roosevelt au chancelier Hitler et au premier ministre Mussolini. Il a déposé aussi des copies des commentaires qu'il a envoyés au chef du gouvernement américain sur ce message.

Le chargé d'affaires des Etats-Unis à Ottawa lui a montré samedi une copie du message de M. Roosevelt, a dit le premier ministre, et il a fait là-dessus des commentaires qu'il croit exprimer les vues du peuple canadien.

On a laissé entendre dans les journaux que le gouvernement reconsidérerait la fixation du prix initial du blé et que celui-ci serait porté de 80 à 70 cents. Mais le premier ministre King et le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, ont refusé de confirmer cette rumeur.

M. King a déclaré que le gouvernement a fait connaître ses intentions en présentant la législation relative au blé et que, si l'on effectue quelque changement, on l'annoncera lorsque l'on discutera ce bill.

Le Dr Manion avait soulevé cette question. D'après une nouvelle publiée dans les journaux, dit le chef de l'opposition conservatrice, M. Gardiner aurait déclaré à un caucus des députés libéraux que l'on augmenterait le prix à 70 cents. "Il n'y a pas eu de caucus, répliqua le ministre de l'Agriculture, et je n'ai pas fait de déclaration de ce genre."

Les radios utilisées dans les institutions de charité sont exemptées de l'obligation d'obtenir un permis. C'est ce que M. Howe, ministre du Transport, a déclaré, en réponse à une question de M. Norman Lockart, député conservateur de Lincoln.

Quant aux haut-parleurs dans les salles d'hôpitaux, il est nécessaire d'acheter seulement un permis pour l'appareil central de réception.

La Cour de l'échiquier n'a pas encore rendu jugement au sujet de la saisie de 71 peaux de phoques en Colombie canadienne en mai 1937, a appris du ministre M. A. W. Neill, député indépendant de Co-mox-Albani.

La Cour de l'échiquier a siégé, en Colombie canadienne, le 12 septembre dernier et les peaux ont été saisies le 10 et le 18 mai 1937. Quant à savoir si ces peaux perdent de la valeur pour avoir été gardées si longtemps en entrepôt, le ministre des Pêcheries a répondu que l'on avait pris toutes les précautions nécessaires pour les conserver en bon état.

On a fait récemment des instances auprès du ministre des Postes pour obtenir la réduction du taux d'affranchissement des livres en provenance ou à destination des bibliothèques publiques au Canada.

M. McLarty, ministre des Postes, est d'avis que son ministère devrait encourager tout mouvement ayant pour objet de procurer aux régions rurales du Canada plus de facilité qu'ils en ont actuellement pour acquérir du savoir et une culture générale et pour rendre la vie plus agréable à la campagne.

En conséquence, après un examen minutieux du problème, il annonce qu'à partir du 24 avril 1939, les livres expédiés par les bibliothèques publiques, les bibliothèques d'université ou les bibliothèques d'associations à but non lucratif ou à ces bibliothèques, seront acceptés pour la transmission de la bibliothèque aux abonnés et vice versa, dans la province où ils sont mis à la poste, à raison de 5 cents pour la première livre et de 1 cent par livre additionnelle.

Ce taux réduit qui sera payé par la bibliothèque au moment du dépôt à la poste, comprend le port d'aller et de retour des livres.

Les bibliothèques publiques et autres institutions non organisées pour des fins lucratives qui désirent profiter de cette réduction de taux doivent soumettre une demande formelle au ministre des Postes à Ottawa. Cette réduction devrait avoir pour effet de stimuler l'instruction, la culture intellectuelle et d'aider au progrès du peuple canadien.

Le ministère du Revenu national a annoncé l'imposition de droits de dumping sur la pulpe importée des contrées de la Baltique. Le traité de commerce canado-américain a enlevé le droit de 25 p. 100 sur la pulpe importée des Etats-Unis: ce qui s'applique automatiquement aux pays jouissant du traitement de la nation la plus favorisée avec le Canada.

Bien que les importations de pulpe des pays de la Baltique ne soient pas considérables, on a imposé le droit de dumping comme mesure de protection dans le dessein de stabiliser les prix.

Le sous-comité nommé pour élaborer le rapport du comité permanent de la radio, aura probablement terminé son travail la semaine prochaine, selon M. A.-L. Beaubien, député libéral et président du comité. Le comité a fini ses séances publiques. Le sous-comité, a annoncé M. Beaubien, se réunira dans quelques jours, pour rédiger son rapport.

M. J.-J. Heagerty, directeur des services publics au ministère des Pensions et de la Santé nationale, représentera le Canada à la conférence de sautorités provinciales et des Etats de l'Amérique du Nord, qui aura lieu à Washington le 20 avril. On discutera surtout du contrôle des maladies et de l'alimentation.

Le nouveau Vicariat de la Baie James

Et le nouveau diocèse de Hearst — Les limites

Ottawa, 18. — Voici les limites du nouveau Vicariat Apostolique de la Baie James (détaché, partie, de l'ancien Vicariat Apostolique de l'Ontario-Nord et, partie, du diocèse d'Haileybury:

L'enquête sur Albert Nogaret

Texte de la loi adoptée par l'Assemblée législative

Québec, 18. — Voici le texte de la loi présentée par M. Duplessis et adoptée par l'Assemblée législative "autorisant une enquête relative à l'arrestation d'Albert Nogaret et aux procédures et procédés dirigés contre lui".

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

[1. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer un ou des enquêteurs, dont le nombre ne doit pas excéder trois, pour faire enquête sur les circonstances du meurtre de Simonne Caron, assassinée entre le dix juillet et le dix-neuf septembre de l'année 1930; sur les agissements de policiers et agents de police et de toutes autres personnes ayant participé, directement ou indirectement, à la préparation et à l'exposé de la preuve qui a servi dans toutes les procédures dirigées à ce sujet contre Albert Nogaret; sur la conduite générale desdites procédures; et sur les traitements imposés audit Albert Nogaret par les officiers et agents de police et tous autres employés du département du procureur général, pendant le cours de ces procédures et de sa détention jusqu'à son acquittement.]

[2. Le ou les enquêteurs possèdent, pour la conduite de cette enquête, les pouvoirs conférés à un commissaire nommé en vertu de la Loi des commissions d'enquête (Statuts refondus, 1925, chapitre 8).

En outre, le ou les enquêteurs ont le pouvoir d'édicter les règles de pratique qu'ils jugent nécessaires pour la conduite de cette enquête.

Le ou les enquêteurs doivent, dans le délai fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil, faire rapport à celui-ci de la preuve obtenue et de ses ou de leurs conclusions et le lieutenant-gouverneur en conseil, sur recommandation du procureur général, est autorisé à faire imprimer ledit rapport.]

[3. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut adjoindre à ce ou à ces enquêteurs, pour les aider dans l'accomplissement de leurs fonctions, les procureurs, secrétaires, commis et autres employés dont ils ont besoin et il fixe leur traitement, ainsi que celui du ou des enquêteurs.]

[4. Le ou les enquêteurs peuvent siéger soit en la cité de Québec, soit en la cité de Montréal, soit à tout autre endroit de la province où ils le croient nécessaire.]

[5. Nul bref d'injonction ou de prohibition et nulle autre procédure judiciaire quelconque ne peuvent suspendre, entraver ou arrêter les procédures du ou des enquêteurs, ni celles des procureurs, secrétaires, commis et autres employés visés à l'article 3.]

[6. Les dépenses occasionnées par l'application de la présente loi sont payées à même le fonds consolidé du revenu.

7. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Le nouveau cabinet belge

Bruxelles, 17 (A. P.). — Un nouveau cabinet de coalition sous la direction de M. Hubert Pierlot a été assermenté aujourd'hui par le roi Léopold. M. Pierlot, qui appartient au parti catholique, a obtenu le concours des socialistes et des libéraux.

M. Spaak, le chef socialiste qui dirigeait le cabinet dont la chute a causé la crise ministérielle qui se prolongeait depuis le 27 février, acceptera peut-être plus tard le ministère des Affaires étrangères, qui est pour le moment confié à M. Eugène Souvan. M. Pierlot s'était vu confier la tâche de constituer un nouveau ministère le 5 avril, deux jours après l'élection générale, qui avait valu des gains aux catholiques et aux libéraux.

Nouvelle crise ministérielle

Bruxelles, 17 (AP) — Le sénateur Hubert Pierlot du parti catholique qui avait formé, avec l'appui des libéraux et des socialistes, un nouveau cabinet, ne se trouve pas plus avancé, car il a dû démissionner, les socialistes ayant décidé de lui retirer leur appui. Peu de temps après que M. Pierlot eut informé le roi Léopold du fait qu'il avait formé un gouvernement, un congrès ouvrier extraordinaire a condamné le parti socialiste pour sa participation à l'oeuvre des catholiques et des libéraux. Trois ministres socialistes se sont alors empressés de démissionner. On croit que le premier ministre va maintenant chercher à former un cabinet composé de catholiques et de libéraux. La Belgique est sans cabinet depuis le 27 février dernier.

Troisième siège vacant à Ottawa

Ottawa, 18 (C.P.). — La mort de M. Vital Mallette, député de Jacques-Cartier, a porté à trois le nombre des sièges vacants aux Communes: Jacques-Cartier; Kent, Ontario, par la mort du Dr Rutherford, et Calgary-ouest, par la démission de M. R. B. Bennett.

La force des partis aux Communes est comme suit: 178 libéraux sur 245 députés, 38 conservateurs, 16 crétistes, 7 C.C.F., 2 indépendants et 1 fermier-travailleuse.

Synopsis du catéchisme de Québec, Montréal, Ottawa

par l'abbé Joseph CARRIER, D.Ph.

Sous le titre de Synopsis du Catéchisme de Québec, Montréal, Ottawa, M. l'abbé Joseph Carrier présente une série de 80 tableaux synoptiques, dont la seule vue est un puissant enseignement. S'il est désirable qu'à partir de la communion solennelle, les enfants se couent l'esclavage du mot à mot, cet ouvrage les y aidera victorieusement.

Il va sans dire que le "Synopsis" a été accueilli avec enthousiasme par les membres de l'épiscopat auxquels l'auteur avait soumis son travail. Tous ceux qui enseignent le catéchisme lui accorderont le même accueil chaleureux parce que leur enseignement sera maintenant de beaucoup facilité.

Les instituteurs et institutrices, les élèves des classes supérieures et élémentaires trouveront avantage et profit à adopter cet ouvrage. De même les laïcs des cercles d'études ou des mouvements spécialisés l'adopteront afin de pouvoir en un seul coup d'oeil rafraîchir leur mémoire sur la doctrine catholique la plus élémentaire.

Le "Synopsis" se présente sous une élégante toilette verte, de format 11 x 8, 80 pages, autant de tableaux.

Prix: \$0.75 l'unité, franco 0.80. Service de librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

Le "Popolo d'Italia" répond à Roosevelt

"Grottesque ignorance de la géographie et de l'histoire" — "Médiateur partial"

Milan, 18 (A.P.). — Le Popolo d'Italia, le propre journal du premier ministre Mussolini, dit que le message du président Roosevelt a déjà été rejeté en Italie par une "prompte réaction de la conscience nationale". "Nous nions, écrit-il, au président des Etats-Unis le droit de s'ingérer dans les questions européennes parce que son pays n'y a aucun intérêt direct et qu'il ne peut pas prétendre, sans nous secouer d'éclats de rire, qu'il peut assumer le rôle d'un médiateur amical et impartial".

Cette article, qui était intitulé: "La manoeuvre inutile de Roosevelt" est daté de Rome. Il assure que M. Roosevelt en lançant son message de paix aux dictateurs son geait bien plus à mousser sa popularité aux Etats-Unis qu'à la paix de l'Europe. Il l'accuse aussi d'avoir voulu détourner l'opinion publique américaine du "problème du chômage qui, de jour en jour, s'aggrave désespérément aux Etats-Unis."

Parlant des quatre nations indépendantes dont M. Roosevelt a dit qu'elles étaient disparues de la carte du monde, le journal répond: "L'Albanie et l'Autriche ont spontanément décidé de leur propre sort. La Tchéco-Slovaquie pouvait mal prétendre être une nation. Quant à l'Ethiopie, le régime qui l'administrait était une parodie tragique de gouvernement. L'Italie n'a fait que lui apporter la lumière et la civilisation la plus glorieuse du monde. Devant tant d'incompréhension, l'Italie fasciste déclare que le président américain n'est pas seulement un médiateur partial, mais elle dit aussi que son message ne contient aucune proposition sérieuse et sincère de paix."

La feuille conclut: "Roosevelt a démontré, une fois de plus, sa grottesque ignorance de la géographie et de l'histoire et sa note ne mérite même pas qu'on l'étudie sérieusement".

Pédiatrie

Le lundi 24 avril à 5 h. p.m., M. le docteur Henri Baril, professera une leçon théorique d'agrégation sur un sujet de pédiatrie. Cette leçon aura lieu à l'Université, dans la salle des conférences (214).

A Verdun

Réalisation d'une promesse électorale — Nominations

Le nouveau conseil municipal de Verdun a tenu hier soir sa première séance spéciale, au cours de laquelle il a réalisé une des promesses électorales de M. le maire Wilson; il a en effet adopté une résolution pour réduire les dépenses allouées aux membres du conseil lorsqu'ils représentent la ville à l'extérieur.

Au lieu de \$20 par jour plus les frais de transport, on a fixé l'allocation à \$15 par jour plus les frais de transport.

M. Wilson a remercié la population de son élection; il a félicité les citoyens de l'intérêt qu'ils portent aux affaires municipales (la salle de l'hôtel de ville était complètement remplie), et il a exprimé l'espoir que cet intérêt se maintiendra. Il a promis que le conseil travaillera dans le meilleur intérêt de la ville et des citoyens et qu'il n'y aura pas de favoritisme. Tous les échevins étaient présents.

On a nommé M. Wilson comme représentant de Verdun à la Commission métropolitaine, et M. l'échevin Gauthier comme maire-suppléant. Le conseil a nommé MM. F. W. Sharp et Lucien Devault auditeurs de la ville; MM. Léon Bélanger, G.-E. Good et Wilfrid Dumainville, évaluateurs; MM. Léon Bélanger, T. Sullivan, D. Hébert, G.-E. Good et P. Thibault, membres de la Commission du chômage.

On a accordé ces quêtes publiques pour l'orphelinat Saint-Arsène, l'Ecole des enfants infirmes, les Vétérans de l'armée et de la marine du Canada. Une demande de la Canadian National War Veterans Association pour tenir une tombola a été refusée.

Le conseil a adopté une résolution de félicitations à M. Charles Dutil, âgé de 71 ans, qui a sauvé un enfant qui allait se noyer. On signale cet acte de bravoure à la Royal Humane Society et à la Ligue du progrès civique, pour que M. Dutil reçoive une récompense.

Remembrance Road

Comme nous l'avons dit hier, le conseil municipal a décidé, à la suggestion de la Commission des noms de rues, de changer le nom du chemin Shakespeare en celui de Remembrance Road. Ce nouveau nom est donné à cette rue en souvenir des soldats montréalais qui sont morts au front pendant la Grande Guerre. On suggère que ce soit le roi qui préside à la cérémonie au cours de laquelle cette voie recevra officiellement son nouveau nom.

Le budget Dunning le 25 avril

Ottawa, 18. — Le ministre des Finances, M. Dunning, a déclaré en Chambre qu'il présentera le budget le mardi 25 avril. Il avait compté le soumettre d'abord jeudi prochain. Mais ce n'est pas possible.

Le ministre des Finances a aussi annoncé qu'il se propose de suivre la pratique à la Chambre des Communes à Londres, en présentant les tableaux financiers et les résumés sous la forme d'un "livre blanc" ou d'un appendice au discours du budget, lesquels ne sont pas lus en Chambre. Jusqu'à présent, ces tableaux étaient inclus dans le discours du budget. M. Dunning a fait savoir que le gouvernement consentira à ajourner raisonnablement le débat, afin de permettre à l'opposition de préparer sa critique.

Mme Albiny Paquette a été administrée

Mme Albiny Paquette, femme du secrétaire de la province et ministre de la Santé, a reçu les derniers sacrements, avant-hier. Mme Paquette, qui est en ce moment dans sa famille, à Mont-Laurier, a été frappée, jeudi dernier, d'une attaque d'indigestion aigüe.

Mme Paquette a épousé le secrétaire provincial il y a à peine un peu plus d'un mois.

A cause de la maladie de sa femme, le ministre, qui devait porter la parole, hier, au déjeuner-causette hebdomadaire de la Jeunesse Nationale de Mercier, s'est fait excuser. M. Gérard Thibault, député provincial de Mercier, l'a remplacé.

Paraitra vers le 20 avril "Le Canada d'aujourd'hui" (Traduction française du livre "Canada Today", du professeur F. R. Scott, de McGill) L'automne dernier parut un ouvrage extrêmement intéressant, "Canada Today", par le professeur F. R. Scott, professeur de droit civil à l'Université McGill. On a écrit de cet ouvrage que "c'est l'expression de nombreux points de vue différents sur le Canada, résumés de façon impartiale; le résultat d'ensemble est excellent" (Free Press de Winnipeg). Le professeur Scott exprime sur la question de la défense du Canada, sur la part qu'on veut lui faire prendre aux guerres de l'Angleterre, un point de vue de très grande actualité pour les Canadiens, tant de langue française que de langue anglaise. Cet ouvrage va paraître en français, aux éditions du "Devoir", vers le 20 avril. Un volume beau papier, de plus de 200 pages, avec tableaux et index analytique, \$1. franco. Adresser les commandes au plus tôt, au "Devoir" même, à Montréal.

HILLS & UNDERWOOD LONDON DRY GIN DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU CANADA 25 oz. \$1.90 - 40 oz. \$2.85

PARTIS avec le Bonhomme Hiver mais le TÉLÉPHONE est de service toujours Oui, les saisons viennent et s'en vont, et avec elles tout un cortège de passe-temps, de jeux, d'amusements — et de nécessités. Votre téléphone connaît tout cela, entend tout cela — mais reste fidèlement au poste — avec l'appui de toute l'organisation du téléphone — prêt à vous servir au moment même où vous décrochez votre récepteur pour appeler de l'autre côté de la rue... ou par delà l'océan! G. M. GRANT Gérant.

ABBEY'S CONTRE L'INDIGESTION LE RAMAGE DE MON PAYS par Victor BARBEAU Le français tel qu'on le parle au Canada. Les origines — Le vocabulaire — La grammaire — Le nouveau — Du vrai — De l'utile — Du pratique. Prix: un dollar franco au "Devoir"

Institut Pie XI

Le rôle de l'organisation corporative

Compétence nécessaire — Production et consommation — La distribution des richesses

Cours de M. J.-B. Desrosiers, P.S.S.

Depuis les débuts de janvier, dans ses cours de doctrine sociale à l'Institut Pie XI, M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., traite de l'organisation corporative. Après avoir parlé des syndicats ouvriers, patronaux et agricoles qui sont les cellules initiales de la corporation, il a exposé la nature de la corporation et de l'organisation corporative. Enfin, il a entrepris de montrer le rôle de l'organisation corporative. Nous avons reproduit son cours sur l'organisation corporative et la concurrence. Voici le résumé de ses trois derniers cours.

Compétence et corporatisme

I.—La compétence est nécessaire

Pour bien exercer une profession il faut l'aimer. Un médecin qui n'aime pas soigner les malades est un de ces mauvais médecins qui déprécient la médecine et nuisent au genre humain. Si personne n'aimait la musique, y aurait-il des musiciens? Si on n'aime pas sa profession on l'exerce pour autant qu'elle est payante; on n'y met pas son âme; on s'acquiesce d'une corvée toujours trop lourde; on ne s'impose pas les sacrifices requis pour la bien accomplir.

Or, on l'aime, pour autant qu'on s'est fixé en elle un idéal vers lequel on s'approche sans cesse. Ceci est vrai, non seulement de certaines professions supérieures, comme de l'enseignement, du droit, etc.; c'est vrai de toutes les professions. Autrefois, même chez nous, on trouvait dans toutes les professions, mêmes manuelles, des artistes qui accomplissaient leur travail avec soin et ensuite en étaient fiers. Aujourd'hui, de l'intérêt et du soin, on est de plus en plus porté à n'en mettre que dans la spéculation.

II.—La compétence disparaît de l'industrie

a) Les ouvriers compétents se font de plus en plus rares dans l'industrie. La division du travail les fait disparaître. On décompose les divers actes requis dans la fabrication d'un objet pour confier chacun de ces actes à un ouvrier spécial. N'importe quel ouvrier qui, à la journée, n'a qu'une opération à faire, par exemple percer des trous, en peu de temps devient plus habile et plus rapide que celui qui a toute une série d'opérations différentes à faire. Cette spécialisation par excellence est souvent nuisible à l'industrie. Elle spécialise à l'excès, s'il est ainsi dit, l'esprit d'initiative des ouvriers. Sans compter qu'un ouvrier ainsi spécialisé à l'excès, s'il est engagé par un patron, a beaucoup de difficultés à se trouver un travail semblable ailleurs. D'autant plus que dans la plupart des industries, la machine fait presque toutes les opérations et que le rôle des ouvriers ne consiste guère plus qu'à surveiller les machines.

b) La compétence des patrons n'est pas moins compromise dans l'industrie moderne. Les patrons compétents sont en train de se faire écraser par les compagnies qui ont à leur tête un conseil de direction composé de financiers. D'ordinaire, cette sorte de patrons n'aiment dans l'industrie que les bénéfices. Il n'est pas nécessaire qu'ils la connaissent; il suffit qu'ils aient le talent de commander pour qu'elle rapporte. Ils sont représentés dans les divers départements par des contremaîtres qui, la plupart du temps, ne peuvent pas mettre leur compétence à profit; ils sont obligés d'exécuter les ordres du bureau de direction.

III.—L'organisation corporative la fera revivre

Organisés en syndicats, les patrons indépendants verront dans la compétence obligatoire un moyen de sauvegarder la dignité des professions et de se préserver contre les tristes inhumains et immoraux. D'autre part, dans leurs syndicats, les ouvriers verront dans la formation professionnelle un remède aux inconvénients de la division du travail; un ouvrier qui sait faire toutes les opérations d'une indus-

La mort de M. Vital Mallette

Témoignages de MM. King, Cardin, Manion, Coldwell, White, Pelletier, Turner, Tucker et Taylor

Election dans un délai maximum de six mois

Ottawa, 18 (DNC) — Deux ministres, plusieurs chefs de partis et quelques députés ont exprimé hier après-midi, à l'ouverture de la séance de la Chambre des communes, leurs regrets de la mort soudaine de M. Vital Mallette, député de Jacques-Cartier.

Distribution des richesses

I.—Ce n'est pas n'importe quelle distribution des richesses qui est juste

Sans doute la propriété privée doit exister. Possédés en commun, les biens de la terre seraient mal exploités et gaspillés; partagés, ils stimuleraient l'intérêt et sont mieux exploités et mieux conservés. Mais il reste vrai que le divin Auteur de l'univers a mis tous ces biens à la disposition de l'humanité pour que tous, non seulement les riches mais aussi les pauvres, jouissent de leur usage et, s'ils sont rendus plus abondants par les progrès modernes, leur augmentation doit bénéficier à toutes les classes de la société.

La semaine dernière — le Devoir a signalé tout le premier — M. Mallette avait fait inscrire au feuilleton de la Chambre une intéressante question sur les échanges commerciaux entre le Canada et l'Espagne, en général, et sur les exportations de blé canadien en Espagne, en particulier. Cette petite question était l'indice du souci que portait M. Mallette aux affaires extérieures. Elle se rattachait à la question de la reconnaissance de l'Espagne par Ottawa, bien après la plupart des autres pays, et à la vente de quelque soixante millions de boisseaux de blé par l'Argentine, quand le Canada n'en vendait pas un seul.

En outre, par suite de la mort inattendue du député de Jacques-Cartier, un bill reste aux procès-verbaux de la Chambre sans paraître. Il s'agit du bill des loteries. Cette mesure tend à amender le code criminel de façon que les parlements provinciaux aient la faculté de légaliser les loteries. Ce bill avait subi sa première lecture. Il y a quelque temps, une brève passe d'armes s'engagea à propos de la deuxième lecture, devant le remarquable et finalement de différer. On se demande dans les circonstances et en raison de la clôture possible de la session le 18 mai si la députation sera de nouveau saisie de ce projet de loi les prochains jours.

II.—Aujourd'hui, la distribution se fait n'importe comment

À la faveur du libéralisme économique qui n'est plus enseigné qu'à mots couverts, mais qui est encore en vigueur, la propriété privée est en train de passer rapidement et sûrement dans les mains d'un petit nombre. L'industrie, le commerce, même l'immeuble dans les villes échappent aux petits patrons et aux petits propriétaires pour s'accumuler aux mains de puissantes compagnies contrôlées par quelques magnats de la finance. La presque totalité des travailleurs sont en train de devenir des salariés pour recevoir un salaire à peine suffisant pour vivre au jour le jour. L'existence d'une immense multitude de prolétaires d'une part, et d'un nombre de riches pourvus d'énormes ressources d'autre part, atteste à l'évidence que les richesses créées en si grande abondance à notre époque d'industrialisme, sont mal réparties et ne sont pas appliquées comme il conviendrait aux besoins des différentes classes. (Quadragesimo Anno, No 67).

III.—La distribution des richesses pour devenir normale a besoin de corporatisme

La distribution des richesses deviendra normale, quand on aura fait disparaître la cause de la mauvaise distribution actuelle; or la cause de l'avilissement des salaires, de la disparition accélérée des petits industriels, des petits commerçants et des petits propriétaires et de la concentration progressive de l'industrie, du commerce et de toutes les ressources, c'est la libre concurrence absolue. Par conséquent, la distribution des richesses deviendra normale quand on aura fait disparaître la libre concurrence absolue, il faut évidemment que les gouvernements fassent des lois aussi sages que possible; mais les lois qui régissent les différentes industries, le commerce, l'agriculture et les autres branches de l'activité humaine, pour ne pas être trop rigides, pour être nuancées et adaptées, surtout pour être bien appliquées, doivent être faites et appliquées par des hommes du métier; par les membres des conseils supérieurs de chaque corporation.

Les membres de ces conseils, étant en majorité, des patrons dont l'existence est menacée par les trusts et des ouvriers malmenés par eux, oseront prendre des mesures qu'aucune autre autorité civile n'osera: ils imposeront à tous les patrons, aux trusts comme aux patrons indépendants, la juste concurrence et les justes salaires. Ainsi sera réellement abattu la dictature économique et... «dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumule aux mains des capitalistes sera réduite à une plus équitable mesure et il s'en répandra une suffisante abondance parmi les ouvriers.» (Quadragesimo anno, No 68).

Qui s'agit-il de la sorte de ces malheureux trusts? — Une foule de braves gens qui n'ont jamais rien compris à la véritable prospérité des nations, qui est faite avant tout d'ordre social.

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Une opinion sur "Vie de famille"

Montréal, le 13 avril 1939

M. Emile Benoist, Le Devoir, Montréal, Monsieur,

(En réponse à l'article de M. Nadeau qui a écrit dans votre journal, le 13 du mois courant.) Je parcourais dernièrement les colonnes du Devoir quand mes regards se sont jetés sur l'article de M. Nadeau, traitant de la radio. Je le lus, m'intéressant fort au balayage radiophonique de M. Benoist.

Je sais que tout homme est imparfait, et que l'auteur de ces articles doit se tromper quelquefois. Mais il me semble que ce qu'il a dit au sujet du sketch "Vie de famille" est indéfinissable. M. Nadeau, je ne comprends pas qu'un homme comme vous qui paraît avoir de l'instruction, si l'on peut en juger par vos écrits, puisse qualifier ce théâtre tragico-hystérique de moral. On y étale le meurtre, l'adultère, la querelle de père et fille, en un mot, tous les vices, à partir de l'hypocrisie jusqu'aux orgueilleux les plus bas. Et, au milieu de tout ce brouhaha d'immoralité, on place un prêtre. Certes, il faudrait avoir une extrême délicatesse pour pouvoir le faire évoluer dans ce milieu sans le salir. Cela se fait dans la vie, parce que c'est plus qu'une autorité humaine qui fait agir le prêtre, mais pas dans un roman.

C'est en écoutant des sketches comme ceux-ci que notre race s'amollit; c'est en se délectant dans cette atmosphère malsaine qu'elle vient à trouver comme idéal que celui d'imiter les héros de ces radioromans. Je ne parle point de l'auteur, car quel qu'un a dit: "Dédaignez l'oeuvre, mais estimez l'auteur", ou quelque chose de semblable. Peut-on vraiment apprécier ce sketch? Je ne l'ai écouté que 5 ou 6 fois; vous allez peut-être me le reprocher? Mais ces auditions m'ont suffi pour m'indigner. Je vais vous dire un peu ce que j'y ai entendu.

On parlait d'une femme qui avait probablement été infidèle à son mari. On nous montrait, d'un côté, un pauvre père malade, et, de l'autre, sa fille qui manigançait à ne pas trop quoi, contre lui. Une autre fois, c'était une bataille entre homme et femme. Le premier laissait l'autre pour morte, l'ayant étranglée. Résultat: crise de folie, bonne justice à nous rendre fous ou tout au moins à nous dégoûter. Croyez-vous vraiment que c'est cela, la vie de famille? Il y a vie et vie. Et j'ose croire que la nôtre à nous, Canadiens français, est beaucoup plus calme, de moins sous ce rapport, plus utile, plus efficace.

Il y en a tant d'autres programmes intéressants. Pourquoi ne pas remplacer cette platitude par de la musique classique? Une causerie ou

THE "SALADA" Orange Pekoe

même un amusement dans le genre de celui de "S.V.P.", instructif ce fut-il. Enfin, ce que j'en dis est sans arrière-pensée. C'est l'opinion de quelqu'un qui a voulu vous donner de la jeunesse, puisque je ne suis qu'un...

Arrivée d'immigrants

Juifs, Yougoslaves, Tchécoslovaques, etc.

Un groupe d'immigrants est arrivé à Montréal hier par le paquebot Alauinia. Il suivait de près deux groupes de Tchèques des Sudètes qui sont passés par Montréal en route vers l'Ouest. Le groupe arrivé par l'Alauinia comprend des réfugiés juifs qui ont obtenu une permission spéciale de demeurer au Canada, et des gens nés en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie. Tous ont obtenu la permission de s'établir au pays.

Cela constitue un record pour Montréal ce printemps, car les trois groupes sont arrivés dans la métropole à environ six heures d'intervalle. Les premiers arrivés étaient des Sudètes de langue allemande, venus de Tchécoslovaquie par l'Angleterre. Ils avaient voyagé sur le Montclair jusqu'à Saint-Jean et sont arrivés à Montréal par la gare Windsor.

Presque en même temps les autres Tchécoslovaques, débarqués du Samaria à Halifax, arrivaient à la gare Bonaventure. Les deux groupes repartent pour l'Ouest ce soir: le groupe du Montclair s'en va en Alberta par le Pacifique Canadien, et les gens du Samaria se rendent en Saskatchewan par le Canadien National. D'autres groupes vont suivre.

Le congrès annuel des jeunes libéraux du vingtième siècle

Le congrès annuel de l'Association de la jeunesse libérale du XXe siècle, qui groupe tous les jeunes libéraux des neuf provinces du Dominion, se tiendra jeudi, vendredi et samedi prochains, à Ottawa. L'Association de la jeunesse libérale de Montréal sera représentée par une nombreuse délégation

Les mémoires d'un soldat inconnu

(par Adolphe BRASSARD)

Au moment où l'horizon politique est couvert de nuages, où les armements se multiplient, les conditions se dessinent, où les soldats sont enrôlés par millions sous diverses bannières, aucun livre ne pouvait être plus opportun que "Les mémoires d'un soldat inconnu", par M. Adolphe Brassard, qui vient de paraître.

Ce livre vigoureux vient à son heure, car, dans notre pays, déjà l'on se demande quelle sera notre attitude devant la guerre. Il importe bien de savoir le vrai visage de la guerre, sans fard, sans éloquence vaine, dans toute son horreur grandiose. M. Brassard nous dépeint le conflit de 1914-1918 par le truchement d'un soldat inconnu, dont les mémoires sont retrouvés, la veille de l'armistice.

Le héros est un Canadien français qui, pareil à des milliers et des milliers de soldats, a combattu, abîmé et sans grade, pour défendre ce qu'on lui avait dit être la Civilisation. Il a connu la faim, le froid, les poux, les nuits passées dans un trou d'eau, les courts sommeils dans la boue, l'obsession des cris de sirène, du sifflement des obus, des charges à la baïonnette... Mais la plus pénible de tout cela c'est encore l'impression que son héroïque sacrifice est inutile, qu'il ne profite guère qu'à ceux pour qui la guerre est une "affaire" et de bon rapport.

Il faut lire ces mémoires; il faut que ce livre soit répandu partout, pour dénoncer la criminelle folie de ceux qui voudraient nous engager inconsidérément dans des aventures où notre pays et la nation canadienne-française courraient un danger mortel. On trouve Les mémoires d'un soldat inconnu par M. Adolphe Brassard, en vente au prix de \$0.80 l'unité au Service de Librairie du DEVOIR.

Une Grandeur pour chaque Occasion. 13 oz. \$1.20, 25 oz. \$2.20, 40 oz. \$3.50. THREE CASTLES EXTRA SPECIAL LIQUEUR WHISKY. Hasque Pratique Por Excellence.

LES PRETS DE MODERNISATION aux PROPRIETAIRES DE MAISONS. BANQUE DE MONTREAL. Si vous projetez de remettre à neuf ou de transformer votre propriété, ce dépliant vous intéressera. Venez en chercher un exemplaire ou écrivez-nous.

Exposition NEW-YORK DE MONTREAL, 15 juillet 1939 à bord du DUCHESS OF ATHOLL Avec la chorale St-Louis-de-France. 4 jours en croisière: cabine, repas — 3 jours à New-York: hébergement, visite ville, entrées exposition, transfert — Retour de jour par l'Hudson. TOUT COMPRIS \$79.50. LE DEVOIR-VOYAGES. 430, Notre-Dame est, Montréal. Tél. BElair 3361.

LA VIE SPORTIVE

VICTOIRE FACILE POUR JOE LOUIS Pittsburgh

Los Angeles, Cal., 18 (P.A.) — Joe Louis a victorieusement défendu le championnat du monde de la catégorie poids lourd en disposant de Jack Roper par mise hors de combat au premier assaut d'un combat de dix rondes disputé hier soir au Wrigley Field. Le boxeur de 36 ans a été mis hors de combat en 2 minutes 20 secondes. Ce fut l'un des plus rapides combats de l'histoire de la catégorie poids lourd. Louis a pris moins de temps pour disposer de Max Schmeling, l'an dernier, mais il ne l'a pas fait d'une façon aussi efficace qu'hier.

Le puissant boxeur négro n'a pas pris de temps à se mettre à la tâche. Il fut réchauffé après quelques échanges pendant que les combattants cherchaient des ouvertures. Un crochet de la gauche commença la chute de Roper. Il fut ébranlé sous la force du coup et s'accrocha au corps de son adversaire. Mais l'aspirant de 36 ans avait devant lui un boxeur qui sait profiter d'une ouverture. Le négro bûcha de la gauche et de la droite et le courant à vite tourné. Roper fut étourdi et il tomba à genoux, dans son propre coin. Il n'avait pas perdu connaissance mais il fut si faible qu'il n'a pu se remettre sur pied, après avoir essayé de s'accrocher aux câbles. Il fit un dernier effort mais rebomba sur le plancher et le match était fini.

L'arbitre George Blake compta les secondes réglementaires et il aurait pu continuer car Roper n'avait pas encore assez repris connaissance. Le résultat était attendu mais on avait prévu que l'aspirant résisterait au moins une couple de rondes. La cote sur Louis était de 10 contre 1 qu'il conserverait le titre mais il y eut bien peu de paris de faits sur le résultat du combat.

Une foule d'environ 25,000 personnes a souscrit moins de \$100,000 pour assister au premier combat de championnat disputé en Californie depuis trente ans.

Plus de 25,000 personnes emplissaient les estrades lorsque les combattants firent leur apparition dans l'arène. On y voyait l'élite de Hollywood aussi bien que la colonie de nègres de Central Avenue, de Los Angeles. La température était idéale. A la dernière heure, Louis était coté à 1 contre 10 et il s'enregistrait peu de paris. On se demandait plutôt jusqu'à quelle ronde irait Roper.

Parmi les spectateurs en vue autour de l'arène on remarquait Wallace Beery, Joe Brown, Douglas Fairbanks et des douzaines d'autres célébrités du cinéma.

Maxie Rosenbloom, ancienne championne du monde de la catégorie des poids mi-lourds, qui est maintenant actrice de cinéma faisait la comédie,

Vic McLaglen, qui a boxé contre Jack Johnson en 1909, était de même présent.

Des anciens champions du monde ou de ses plus grands aspirants ont remarqué: Tommy Ryan, qui a détenu le championnat poids moyen aux jours où les combats étaient limités à 50 rondes; James J. Jeffries, qui a perdu le championnat poids lourd contre Jack Johnson en 1910; Frank Moran qui a rencontré Johnson en 1913; Al Wolgast, ancien champion poids léger; Fidel La Barba, Jackie Fields, Jimmy McLarnin, de Vancouver, Mushy Callahan, des champions de la dernière décennie.

C'était le premier combat de championnat poids lourd organisé en Californie depuis 1909. Des billets contrefaits firent leur apparition aux portes de Wrigley Field. Des plus chauds amateurs de la boxe essayèrent de sauter par-dessus la clôture et on fit venir l'esquade des pompiers qui tourna ses boyaux à incendie sur eux.

L'aspirant au championnat fut le premier à entrer dans l'arène. Il avait l'air fatigué et paraissait encore plus vieux qu'un homme de 36 ans. Roper s'assit pendant que ses soigneurs lui mettaient une couverture épaisse sur les épaules. Il ne fut pas en mesure de se remettre sur pied pour l'arrivée du champion.

Louis sauta par-dessus les câbles, se rendit à son coin et grissa ses chaussures avec de la résine. Il avait l'air souriant, une expression qu'on ne lui voit pas souvent. Louis parla à ses soigneurs pendant qu'on mettait les gants.

George Blake fut introduit comme l'arbitre.

Pittsburgh l'emporte sur Cincinnati

Cincinnati, (P.A.) — Les Pirates de Pittsburgh ont exécuté un ralliement qui leur a valu quatre points à la 8e manche, hier, et ils ont ajouté un autre point à leur total à la 9e, battant ainsi les Reds de Cincinnati 7-5, devant une foule de 30,644 amateurs, à la seule jouée disputée hier après-midi à l'ouverture de la saison des ligues majeures de baseball.

Bucky Walters, qui avait remplacé Johnny Vander Meer lorsque les Pirates ont complé deux points à la 3e manche, a été le lanceur perdant. Il a été enveloppé aux douches pendant le soulèvement de la 8e et Lee Grissom a terminé la partie au monticule pour Cincinnati.

PITTSBURGH

L. Waner, ce.	4	1	1	3	0
Bell, cd.	5	0	2	1	0
Rizzo, cg.	3	1	0	0	0
Vaughan, ac.	5	2	2	2	3
Suhr, lb.	4	1	3	1	7
Young, 2b.	5	1	3	3	1
Brubaker, 3b.	4	0	2	1	9
Mueller, r.	3	0	0	0	0
Manush, x.	1	0	0	0	0
Berres, r.	1	0	0	0	0
Blanton, l.	3	1	1	0	3
P. Waner, xx.	1	0	1	0	0
Brown, l.	0	0	0	0	0
Total	39	7	15	27	17

CINCINNATI

Werber, 3b.	4	0	0	2	2
Berger, cg.	5	1	1	3	0
Goodman, cd.	4	2	3	5	0
McCormick, lb.	4	2	3	5	0
Lombardi, r.	4	0	1	7	1
Craft, ce.	4	0	1	1	1
Joost, 2b.	4	0	0	4	2
Myers, ac.	1	0	1	1	0
Richardson, ac.	0	3	3	4	3
V. Meer, l.	1	0	0	0	0
Walters, l.	2	1	1	0	0
Davis, l.	0	0	0	0	0
Grissom, l.	0	0	0	0	0
Scarsella, z.	1	0	0	0	0
Total	37	5	10	27	12

Les Cubs de Chicago, champions de la Nationale, commencent aussi la saison chez eux, contre les Reds de Cincinnati, et devant environ 25,000 spectateurs. Cub Bill Lee, le droitier-étoile des Cubs fera face à Paul Derringer au monticule. Les Cardinals de Saint-Louis jouent à Pittsburgh, les Phillies de Boston et les Giants à Brooklyn, où une vieille rivalité se renouvellera. En plus des jouées à Detroit, New-York et Saint-Louis, les Sénateurs de Washington iront à Philadelphie rencontrer les Athletics, à la dernière partie au programme de la journée.

Les Sénateurs, que la pluie a empêchés d'ouvrir leur saison locale hier, feront leurs débuts à Washington vendredi, avec de nouveaux Yankees comme visiteurs, mais on doute que le Président puisse alors assister à la jouée et lancer la première balle.

Del Baker, qui a pris la place de Mickey Cochran comme gérant de Detroit, fera le milieu de la saison dernière, dit que la tenue de ses Tigers dépendra de quelques "si".

Fred Haney, avec les Browns de St-Louis, Doch Prothro avec les Phillies et Ray Blades comme successeur de Frankie Frisch, sont les autres nouveaux gérants.

Quelques-uns croient que les Yankees ne remporteront pas un 4me championnat consécutif dans l'Amérique. Les Yanks ont écrit une nouvelle page d'histoire l'automne dernier en gagnant la série mondiale pour la 3e année de suite, et même Joe McCarthy, qui est fort prudent dans ses déclarations, admet que "les Yankees ont d'excellentes chances de répéter".

Les seuls clubs que l'on considère comme des "menaces" à la supériorité des Yankees sont les Red Sox, améliorés considérablement depuis l'an dernier, et les Tigers de Detroit, avec des frappeurs tels que Hank Greenberg, Rudy York et Charlie Gehring, à leur tête.

Dans la Nationale, les Reds, qui ont acquis des renforts au 2me but, sont considérés comme assez puissants pour passer de la 4e place à la 1ère. On concède aussi d'excellentes chances aux Giants de New-York si leurs lanceurs ne faiblissent pas. Les Bees de Boston, avec des frappeurs plus redoutables dans leur alignement, sont aussi considérés comme plus redoutables que l'an dernier.

Un bas de ligne invisible

Un nouveau bas de ligne à pêche invisible, qui ne s'effiloche pas, ne devient pas cassant, et est élastique permet de "jouer" uniformément d'environ un pouce par pied pour reprendre ensuite sa longueur normale, à l'instar d'un ruban élastique, est maintenant à la disposition des pêcheurs du Canada.

Destiné à remplacer les bas de lignes en corde de boyau d'Espagne, ce nouveau bas de ligne pourra s'obtenir en longueurs et en pesanteurs régulières, de genre rond ou plat. Il est en nylon, un filament synthétique récemment réalisé par des laboratoires chimiques. Les pêcheurs experts qui l'ont mis à l'essai déclarent que ce bas de ligne est bien supérieur à ses prédécesseurs. Ce n'est donc pas une substitution d'un produit à un autre, mais bien une invention moderne.

Les nouveaux bas de lignes peuvent se fixer à sec et s'étendent pratiquement à la moindre traction, sans humidification préalable. Ils ont une résistance égale à la meilleure corde de boyau naturel, et une force remarquable, car le matériel ne contient aucune fibre et chaque filament est chimiquement parfait. Le bas de ligne s'enfonce dans l'eau avec la même rapidité que les autres, — fait important pour le pêcheur à la mouche, — et, comme il est moins luisant, il devient alors pratiquement invisible. Enfin, il absorbe un pourcentage d'eau très minime, et son élasticité reste la même quelle que soit la durée de l'immersion et la nature chimique de l'eau.

Au Forum ce soir

Premier match: Bill Longson, San-Francisco, vs Jack League, Fort Sam, Houston, Texas, une chute ou 20 m.

Préliminaire: Gino Garibaldi, St-Louis, vs Jimmy Coffield, Kansas City, une chute ou 30 m.

Semi-finale: Strangler Wagner, Portland, Oregon, vs Cliff Theide, Californie, une chute ou 30 m.

Premier match principal: L'Ombrage rouge vs un adversaire qui n'est pas encore choisi, une chute ou une heure.

Finale: Gus Sonnenberg, Dartmouth, vs King Kong Cox, Californie, une chute ou une heure.

Le premier match commencera à 8 h. 30.

Association Américaine

HIER: Milwaukee 00000200-2 4 0
Indianapolis 00000100-4 5 1
Marow, Blasholder et Hernandez; Niggel et W. Lewis.

Les trois autres parties ont été remises pour cause de pluie.

LE CLASSEMENT:

Louisville	3	0	100
Toledo	2	0	100
Indianapolis	1	1	500
Cincinnati	0	1	000
St-Paul	0	1	000
Columbus	0	2	000
Kansas	0	3	000
Milwaukee	0	3	000

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets amis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELair 3361

Ouverture de Port Arthur a disposé des Royaux

New-York (P.A.) — Si la température est favorable — et il est fort possible qu'elle ne le soit pas — les 16 clubs des ligues majeures de baseball commenceront aujourd'hui la 101ième saison de l'histoire du baseball dans huit villes différentes.

La pluie a forcé deux clubs à remettre leur partie d'ouverture d'hier, et comme résultat le droitier No 1 des Etats-Unis, le Président F. D. Roosevelt, a pris un repos forcé, avec les Yankees de New-York et les Sénateurs de Washington.

Dans l'autre joute d'ouverture, les Reds de Cincinnati, choisis par les "experts" comme champions de la Nationale, ont failli vers la fin de leur partie contre Pittsburgh et ils ont succombé 7-5. Cette défaite a été coûteuse, car l'arrê-court Billy Myers a été frappé à la tête par un lancer et il a été transporté à l'hôpital, où on a constaté qu'il s'était infligé une légère commotion du cerveau.

De légères averse ou des orages sont anticipés pour aujourd'hui dans 6 des 8 villes où la saison doit s'ouvrir. A Detroit, où les White Sox de Chicago feront face aux Tigers de Detroit, les pronostics disent: "Pluie ou neige". A Saint-Louis, où les Browns recevront la visite des Indiens de Cleveland, le temps sera nuageux.

On attend près de 250,000 amateurs aux quatre parties de chaque jour, et la foule la plus considérable, environ 60,000 amateurs — sera probablement au Stade des Sénateurs où les champions du monde tenteront de nouveau d'ouvrir leur campagne, avec les Red Sox de Boston comme adversaires.

Les Cubs de Chicago, champions de la Nationale, commencent aussi la saison chez eux, contre les Reds de Cincinnati, et devant environ 25,000 spectateurs. Cub Bill Lee, le droitier-étoile des Cubs fera face à Paul Derringer au monticule. Les Cardinals de Saint-Louis jouent à Pittsburgh, les Phillies de Boston et les Giants à Brooklyn, où une vieille rivalité se renouvellera. En plus des jouées à Detroit, New-York et Saint-Louis, les Sénateurs de Washington iront à Philadelphie rencontrer les Athletics, à la dernière partie au programme de la journée.

Les Sénateurs, que la pluie a empêchés d'ouvrir leur saison locale hier, feront leurs débuts à Washington vendredi, avec de nouveaux Yankees comme visiteurs, mais on doute que le Président puisse alors assister à la jouée et lancer la première balle.

Del Baker, qui a pris la place de Mickey Cochran comme gérant de Detroit, fera le milieu de la saison dernière, dit que la tenue de ses Tigers dépendra de quelques "si".

Fred Haney, avec les Browns de St-Louis, Doch Prothro avec les Phillies et Ray Blades comme successeur de Frankie Frisch, sont les autres nouveaux gérants.

Quelques-uns croient que les Yankees ne remporteront pas un 4me championnat consécutif dans l'Amérique. Les Yanks ont écrit une nouvelle page d'histoire l'automne dernier en gagnant la série mondiale pour la 3e année de suite, et même Joe McCarthy, qui est fort prudent dans ses déclarations, admet que "les Yankees ont d'excellentes chances de répéter".

Les seuls clubs que l'on considère comme des "menaces" à la supériorité des Yankees sont les Red Sox, améliorés considérablement depuis l'an dernier, et les Tigers de Detroit, avec des frappeurs tels que Hank Greenberg, Rudy York et Charlie Gehring, à leur tête.

Dans la Nationale, les Reds, qui ont acquis des renforts au 2me but, sont considérés comme assez puissants pour passer de la 4e place à la 1ère. On concède aussi d'excellentes chances aux Giants de New-York si leurs lanceurs ne faiblissent pas. Les Bees de Boston, avec des frappeurs plus redoutables dans leur alignement, sont aussi considérés comme plus redoutables que l'an dernier.

Les Bearcats, de Port-Arthur, se sont pratiquement assurés la Coupe Allan et le droit de représenter le Canada aux Jeux Olympiques de l'hiver prochain en. Finissant en disposant des Royaux 3-1 hier soir au Forum à la 2ème partie de la série de 3 de 5 pour le championnat sénior du Canada.

Plus de 11,000 amateurs ont vu les Bearcats revenir d'en arrière après avoir concédé une avance d'un but aux Royaux, au début de la joute, pour ensuite compter deux fois vers la fin de la 1ère période et puis ajouter un autre point à leur total à la seconde reprise. Les Bearcats ont ensuite repoussé avec succès et sans trop de difficultés les assauts de leurs rivaux.

Les champions de l'ouest, qui ont gagné la première joute de la série, 6-5, vendredi soir, ont ébloui la foule par leur vitesse et en même temps cette rapidité leur a permis de se jouer des Royaux pendant toute la durée de la joute. S'ils avaient été plus chanceux ils auraient triomphé par une marge beaucoup plus grande, car à la 1ère période, Patsy Séguin a dû accomplir des miracles dans ses buts pour empêcher Port-Arthur d'assombrir une avance considérable.

Stan King, le brillant ailier droit des Bearcats, a été le héros de la victoire. C'est lui qui, tandis que Bert Janke était en train de purger sa seconde punition de la 1ère période, a compté 2 fois en 28 secondes, surmontant ainsi le handicap qui s'était élevé lorsque Pete Morin a compté après une de ses courses typiques, moins de 2 minutes après le début des hostilités. Bob Manahan a compté un 3ème point pour les Bearcats à la 2ème période, mais ce but n'a fait que rendre la victoire de Port-Arthur plus décisive.

Les Bearcats n'ont pas eu à se surpasser pour triompher. Ils ont pris les choses aisément, surtout après la 1ère période, et ils n'ont jamais été en grand danger de perdre, en dépit du fait qu'ils ont été à l'arrière pendant presque toute la première reprise.

Leur supériorité était si évidente que les Royaux ont tenté vainement pendant la 3ème période d'organiser leur "power-play" renommé, et qui leur a valu tant de triomphes. La défense s'est montrée phés. La défense s'est montrée phés. La défense s'est montrée phés.

Par suite de cette victoire décisive, les Bearcats sont grands favoris pour terminer la série jeudi soir et remporter le titre gagné l'an dernier par les Smoke Eaters de Trail. Leur tâche sera probablement plus difficile jeudi, cependant, car Buddy O'Connor, qui a été blessé pendant la série royale, Goodyear, revient à l'alignement, et la présence d'une aide précieuse aux Royaux qui ont perdu tout leur entrain depuis qu'il est au repos forcé.

Morin compte

Les deux côtés y sont allés prudemment au début de la joute, mais, après un peu moins de 2 minutes, Pete Morin a enlevé la rondelle à un joueur de Port-Arthur au centre de la glace, pour ensuite contourner la défense et décocher de 30 pieds un coup de revers rapide qui s'est logé dans le coin du filet avant que Nash ait eu le temps de bouger.

Ce but a donné le signal d'une offensive soutenue de la part des Bearcats, et peu après, Don Gordon est arrivé seul devant Séguin, mais il a lancé sur les jambières de Patsy. Un peu plus tard, Manahan s'est trouvé devant un filet laissé vide par un plongeon de Séguin, mais il a lancé trop vite et son coup a frappé le poteau. Manahan, Edgar Laprade et Gordon ont bombardé Séguin pendant près de 2 minutes vers le milieu de la période, et ce n'est que grâce à des prodiges d'adresse que Patsy a réussi à empêcher ce trio de compter au moins 4 ou 5 buts.

Punition coûteuse

Et puis, Janke a fait tomber Edgar Laprade et il a attrapé sa deuxième punition. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, tous les Bearcats excepté Nash se sont ruez à l'assaut des buts adversaires. Bert Laprade a porté la rondelle dans le territoire des Royaux, et de la ligne bleue, il a lancé rapidement. La rondelle a frappé la jambe d'un Royal, mais elle est retombée devant King, qui n'a eu qu'à la pousser derrière Séguin.

Association Américaine

HIER: Milwaukee 00000200-2 4 0
Indianapolis 00000100-4 5 1
Marow, Blasholder et Hernandez; Niggel et W. Lewis.

Les trois autres parties ont été remises pour cause de pluie.

LE CLASSEMENT:

Louisville	3	0	100
Toledo	2	0	100
Indianapolis	1	1	500
Cincinnati	0	1	000
St-Paul	0	1	000
Columbus	0	2	000
Kansas	0	3	000
Milwaukee	0	3	000

Les Généraux remportent la coupe Memorial

Toronto, 18 (P.C.) — Les Généraux d'Oshawa ont ramené la coupe Memorial et le championnat de hockey junior du Canada dans l'est du pays hier soir en battant les Roamers d'Edmonton 4-2 grâce à un ralliement qui leur a valu trois buts à la dernière période.

Deux frères, Jud et Norm McAtee, se sont donné la main pour compter les trois points décisifs, donnant aux Généraux leur troisième victoire de la série de trois de cinq. Jud a compté le premier, égalant le score à 2-2, puis il a aidé son frère à compter le second, moins de quatre minutes avant la fin. A peine 47 secondes plus tard, Norm a compté de nouveau, assurant ainsi la victoire aux Généraux.

Les Roamers ont paru supérieurs pendant deux périodes et une partie de la troisième. Ils ont pris les devants à la première et ont compté de nouveau après que Shawa ait égalé les chances à la seconde, mais il a pu parer des 11,326 amateurs présents, il a semblé quelque temps qu'Edmonton égalerait les chances de la série.

L'offensive soutenue des Généraux a porté des fruits cependant, et à la suite d'une attaque en masse, la rondelle est restée abandonnée devant le filet d'Edmonton, et Jud McAtee, s'approchant rapidement, l'a lancée derrière Cliff Kilburn.

Ce point a inspiré les Généraux, et la défense des Roamers, qui avait été à peu près infranchissable depuis le début du match, a commencé à montrer des signes de fatigue. Neuf minutes plus tard, Jud McAtee s'est glissé entre les deux défenses et il a passé la rondelle à son frère Norm qui était devant le filet. Norm n'a pas comploté d'erreur et Kilburn a été impuissant. Norm McAtee a répété son exploit 47 secondes plus tard, enlevant la rondelle à un Roamer au centre de la glace pour continuer la défense et déjouer Kilburn de nouveau.

EDMONTON — Buts: Kilburn; défenses: Farmer et Pentland; centre: Agar; ailes: Kreller et Mackay. Subs: Carse, Chad, Steffes, Pardee et Patrick.

OSHAWA — Buts: McManus; défenses: Drummond et Daniels; centre: Knott; ailes: Taylor et N. McAtee. Subs: J. McAtee, Smith, Kin-sella, Ritchie et Peters.

Arbitres: Bell et Morrison.

Première période

1. Edmonton: Agar 13.01
Pun.: Kreller, Taylor et Smith.

Deuxième période

2. Oshawa: Drummond 4.23
3. Edmonton: Chad 16.43
Pun.: Pardee 2, Carse.

Troisième période

4. Oshawa: Jud McAtee 7.56
5. Oshawa: Norm McAtee 16.43
6. Oshawa: Norm McAtee 17.30
Aucune punition.

Félix Miquet défait Robert

Paris, 18 (C.P.-Havas) — Félix Miquet de France, a battu Yvon Robert dans une rencontre à finir de trois chutes. Robert a perdu la première en 28 minutes et 17 secondes. Il a gagné la deuxième avec une prise de poignet en 8 minutes et 22 secondes, mais perdit la chute finale et 6 minutes et 31 secondes.

Ecole Saint-Stanislas

Dimanche prochain, le 23 avril, les anciens élèves de l'Ecole St-Stanislas fêteront le quinzième anniversaire de la fondation de l'école.

Cette fête débutera par la grand'messe à laquelle assisteront tous les anciens, puis il y aura grand banquet et ensuite séance.

Tous les anciens qui désirent se joindre à ces fêtes sont priés de ne pas tarder à communiquer avec le frère Eulphège, ancien professeur et directeur actuel de l'Ecole St-Stanislas, CH. 7860.

Comité de régie de la Faculté des sciences

Les élections du comité de régie de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal ont donné le résultat suivant: MM. Pierre Gendron, président; Jean Lagarde, secrétaire; Bernard Gosselin, trésorier; Marcel Rivet, délégué à l'A.G.E.U.M.; Réal Tardif, porte-drapeau.

Nouvelle direction pour le club Buffalo

Buffalo, N.-Y., 18. — La majorité des actions du club Buffalo, de la Ligue Internationale, est passée de la succession J. Opperman, à un groupe d'hommes d'affaires de Buffalo, hier.

Mme Isabelle M. Opperman, veuve de l'ancien président et administrateur de la succession, a annoncé la vente du club à William Borowiak, propriétaire de salle de quilles; Frank W. Fiorelli, gérant de ventes; Marvin Jacobs, concessionnaire; Horace P. Jamesson, agent d'immobilier; et Adrien V. Keogh, manufacturier.

Le montant de la transaction n'a pas été divulgué.

Le hockey

HIER SOIR FINALE COUPE ALLAN Port-Arthur, 3; Royaux 1. (Deuxième match, série 3 de 5; Port-Arthur a gagné le premier.) FINALE COUPE MEMORIAL Oshawa, 4; Edmonton, 2. (Oshawa gagne la série, 3 matches à 1.)

CE SOIR

Date libre.

Embassy RARE OLD LIQUEUR WHISKY

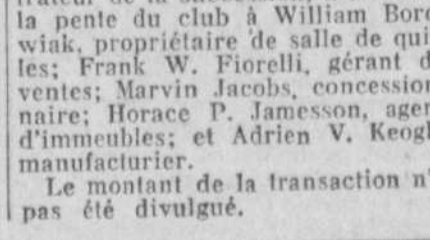
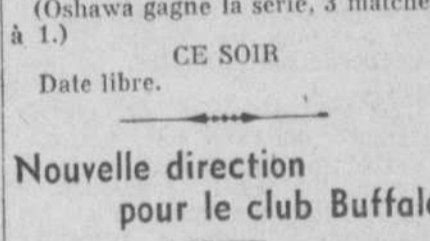
Mélangé et embouteillé au Canada
13 oz. \$1.20 - 25 oz. \$2.20 - 40 oz. \$3.50

Avec la Black Horse "ça marche!"

Une source de pure satisfaction et de bien-être

Black Horse

La meilleure BIÈRE du Canada
Fabriquée depuis cinq générations par la BRASSERIE DAVES, Montréal



On fait toujours du ski dans le nord

Jamais la saison n'a été aussi tardive

Près de quatre mille skieurs se sont encore rendus dans les Laurentides en fin de semaine et sont revenus dans leurs foyers dimanche soir enchantés de leur congé. Pour le deuxième week-end consécutif, la température et les conditions, en effet, ont été parfaites sous tous les rapports — absence de vent, soleil radieux, ciel sans nuages et neige en abondance. Ceux dont l'enthousiasme se maintient, peuvent se dire qu'ils ont de la veine ce printemps, car la saison se prolonge d'une manière vraiment extraordinaire. Encore dimanche, on a pu voir en nombre d'endroits des clôtures dont seuls les piquets dépassaient un peu la surface de la neige. Nulle part le sol n'est apparu et il n'est pas exagéré de dire qu'au moins trois pieds de neige couvrent encore la région entière des Laurentides. L'eau n'est pas encore montée sur la glace des lacs et les torrents et rivières ne font que commencer à ouvrir.

Le dernier week-end a donné exactement 3630 skieurs sur la ligne des Laurentides du Pacifique Canadien: 583 vendredi, 1445 samedi et 1602 dimanche. Avec de dernier contingent le grand total des skieurs de fin de semaine depuis le commencement de la saison est de 109,129.

On peut annoncer dès maintenant qu'il y aura encore du ski dans le Nord samedi et dimanche prochains.

Il reste tellement de neige que ni la pluie ni les rayons du soleil ne parviendront à tout faire fondre avant le 1er mai.

Les sucres vont bon train dans la région des Laurentides et un grand nombre de skieurs se sont plus à visiter durant la fin de semaine les érablières de Ste-Adèle, Val-Morin et Val-David.

Les parties dans les grandes ligues

Américaine
Hier
N.-York à Washington, pluie. Seule partie au programme.
Aujourd'hui
Boston à New-York.
Cleveland à Saint-Louis.
Washington à Philadelphie.
Chicago à Detroit.

Nationale
Hier
Pittsburgh, 7; Cincinnati, 5. Seule partie au programme.
Aujourd'hui
Saint-Louis à Pittsburgh.
Cincinnati à Chicago.
New-York à Brooklyn.
Philadelphie à Boston.

Baseball-exhibition

New-York, N. 10000-4 7 0
Armée 10100-2 3 2
Tarnes et G. D. 10100-2 3 2
Jonziche et Kall. — Pluie.

Pétillante comme le SWING

Douce comme une mélodie de BEETHOVEN

LA LAGER Frontenac Bleue

Australie

M. R.-G. Menzies succède à feu Joseph Lyons

Cette élection assure virtuellement à l'ancien procureur général démissionnaire de l'Australie la direction du gouvernement — Il est âgé de 44 ans

Canberra, Australie, 18. (Câble de la C. P.) — M. Robert-Gordon Menzies, ancien procureur général démissionnaire de l'Australie, a été élu, aujourd'hui, comme successeur de feu le premier ministre Joseph Lyons à la direction du parti uni australien. Cette élection assure virtuellement à M. Menzies le poste de premier ministre du Commonwealth australien.

Le Parlement, qui ne siègeait pas lors de la mort de M. Lyons, le 7 avril dernier, doit se réunir demain. Le nouveau leader du parti uni avait démissionné le 14 mars dernier, comme procureur général de l'Australie, pour protester contre la décision prise par le cabinet Lyons de mettre de côté un projet de pensions de vieillesse que préconisait M. Menzies et dont il avait promis l'exécution à ses électeurs. Le gouvernement avait substitué à ce projet un système d'assurance contre la maladie et de soins médicaux pour la famille. On avait invoqué comme motifs à cette substitution le lourd fardeau financier du programme de réarmement et l'opposition énergique de sir Earle Page, chef du parti paysan qui avait une majorité dans le cabinet et actuellement premier ministre intérimaire de l'Australie.

Le système mis en vigueur par le gouvernement Lyons bénéficiait à 3,000,000 d'Australiens alors que le projet Menzies aurait bénéficié à 4,000,000 de personnes. Les crédits affectés au présent système ont été limités à \$3,745,000.

M. Menzies défait M. Hughes

A l'élection de chef du parti uni, M. Menzies a triomphé de M. W.-M. Hughes, ministre des Affaires extérieures et premier ministre durant la Grande Guerre, par une majorité de quelques votes seulement.

Le nouveau chef

Le successeur de M. Lyons est âgé de 44 ans. Il n'est entré dans la politique fédérale qu'il y a cinq ans, soit en 1934, comme député de Koo-Young. Presque immédiatement il était assermenté comme procureur général et ministre de l'Industrie dans le cabinet Lyons. Avant d'entrer dans l'arène fédérale, M. Menzies avait occupé divers postes de ministre au parlement de l'Etat australien de Victoria et il avait pratiqué le droit à Melbourne. Il est membre du Conseil privé depuis 1937. M. Menzies est résolu à l'impérialisme.

Les détaillants chez M. Duplessis

Au sujet de la taxe des magasins-chânes trifluviens

Les Trois-Rivières, 18 (D.N.C.) — Des délégués de l'Association des marchands-détaillants du Canada rencontreront M. Maurice Duplessis, premier ministre, demain matin, entre 10 et 11 heures, au Parlement de Québec, pour discuter avec lui de l'imposition d'une taxe sur les magasins-chânes aux Trois-Rivières. Telle est en substance l'importante déclaration que faisait hier soir, chez les marchands-détaillants trifluviens, M. Rosario Messier, secrétaire général de leur association.

M. Messier a complété cette déclaration en ajoutant que l'Association des marchands-détaillants a obtenu de M. Duplessis l'autorisation de le rencontrer à Québec avant que le bill des Trois-Rivières vienne devant le Conseil législatif.

Le comité des Bills privés a refusé, ces jours derniers, parmi les amendements à la charte de la cité, celui qui demandait l'imposition d'une taxe spéciale sur les magasins-chânes de notre ville.

M. Rosario Messier estime que la "partie des marchands-détaillants n'est pas encore perdue néanmoins". Et il espère en l'heureux résultat pour les "marchands du coin" de la visite que les délégués provinciaux et trifluviens rendront au premier ministre demain matin. Ces délégués, a ajouté M. Messier, rencontreront probablement aussi à Québec M. Alphonse Raymond, président du Conseil législatif.

Après de MM. Duplessis et Raymond, les délégués insisteront sur le fait que des petites villes de 2,000 âmes seulement ont actuellement le droit d'imposer une taxe de \$200 sur les magasins-chânes, tandis qu'une ville de l'importance de la nôtre n'a pas le droit de l'imposer.

L'Association des marchands-détaillants, disait M. Messier, ne désire pas qu'on étouffe les propriétaires de magasins-chânes. Elle désire seulement que les propriétaires, tirant profit de notre argent, en laissent au moins une petite part ici de celui qu'ils canalisent vers New-York ou Chicago.

Mort de Mgr Gignac à Québec

Le directeur de la Propagation de la foi pour le diocèse de Québec est décédé à 74 ans

Québec, 18 (D.N.C.) — Mgr Joseph N. Gignac, directeur de la Propagation de la foi pour l'archidiocèse de Québec, est décédé à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, après une brève maladie, à 74 ans et sept mois.

Mgr Gignac a été directeur du Grand Séminaire et professeur d'Écriture sainte et d'histoire religieuse.

Né à Deschambault, le 22 septembre 1864, le défunt était le fils de Zéphirin Gignac et de Marie Courteau. Il fit ses études à l'École normale et étudia la philosophie au Petit Séminaire. Il fut élevé à la prêtrise le 26 mai 1888 par feu le cardinal Taschereau. Il avait donc cinquante et un ans de prêtrise et était l'un des doyens du clergé de l'archidiocèse. Ordonné prêtre, l'abbé Gignac resta attaché au séminaire. Il commença aussitôt sa carrière dans l'enseignement. Il alla étudier à Rome, un peu plus tard et décrocha avec le grand succès ses doctorats en philosophie et en droit canon. Il fut professeur au Grand Séminaire pendant de nombreuses années, enseignant tour à tour l'Écriture sainte et l'histoire de l'Église. Il occupa aussi les fonctions de directeur de cette maison.

C'est M. l'abbé Alfred Langlois (aujourd'hui S. Ex. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield), qui lui succéda. Le défunt était l'auteur d'un ouvrage de droit canon très réputé.

Il fut nommé chanoine titulaire lors de la création du Chapitre diocésain par feu le cardinal Bégin. Depuis, le Saint-Siège l'éleva au rang de Prêtre domestique. Il était, depuis quelques années, archidiacre du Chapitre et, dans l'officialité diocésaine, il exerçait les fonctions de promoteur de la justice et de défenseur du lien matrimonial.

Alors qu'il était jeune prêtre, Mgr Gignac était aumônier de la résidence des Lieutenants-gouverneurs à Spencerwood.

L'œuvre principale du défunt, celle à laquelle il a consacré activement les dernières années de sa vie fut la Propagation de la foi. Il en était le directeur pour l'archidiocèse de Québec.

Lui survivent: ses frères et sœurs: MM. Ulrich et Gilbert Gignac, de Deschambault; Louis Gignac, de Grand-Mère, et Zenophile Gignac, de St-Marc des Carrières, la R. M. St-Zéphirin, du couvent de Jésus-Marie, à Sillery, et la R. M. St-Antoine de Padoue, du couvent des Ursulines de Roberval et un grand nombre de neveux et nièces.

M. Cyrille Morin

La Patrie, 18 (C.P.) — M. Cyrille Morin est élu président de l'Union catholique des cultivateurs du comté de Compton.

M. Girouard et la Loi des véhicules

L'Association des chefs de police et de pompiers avait comme hôte d'honneur à déjeuner, hier, à l'hôtel Windsor, le major Charles Girouard, directeur provincial de la circulation.

A l'issue du déjeuner le major Girouard a parlé de l'observance de la loi des véhicules automobiles. Le conférencier fut présenté par le lieutenant-colonel P. A. Pluze, commissaire de la Sûreté provinciale, et remercié par le juge Amédée Monet. L'échevin Omer Côté représentait le maire de Montréal, à la table d'honneur.

M. Charles Barnes, assistant-directeur de la police municipale, qui présidait le déjeuner, a rendu hommage à la mémoire de M. Vital Mallette, député fédéral de Jacques-Cartier, décédé subitement au moment où il se rendait au déjeuner de cette association dont il était l'un des membres actifs. Les convives observèrent deux minutes de silence, par respect pour la mémoire de M. Mallette.

L'observance de la loi

Le major Girouard dit que la Loi des véhicules automobiles peut être considérée sous deux aspects distincts; celle loi a d'abord été sanctionnée en vue d'établir des règlements destinés à protéger notre capital humain contre les accidents d'automobile, à condition que ces règlements soient strictement observés; l'autre but du législateur était de fournir à l'automobiliste un réseau routier à la circulation la plus facile possible et, par suite, percevoir des automobilistes les revenus nécessaires à la construction, à l'amélioration et à l'entretien de ce réseau routier, grâce à l'enregistrement de chaque véhicule automobile.

M. Girouard parla ensuite de la réorganisation de la police de la circulation et rend hommage à l'agent de la route qui veille à la sécurité publique, dit-il, grâce à une surveillance constante, à de précieuses conseils et à sages directives. Cet agent de la route, ajouta-t-il, est encore l'un des plus précieux collaborateurs dans tous les domaines de l'administration; il apporte son concours à la police fédérale, à la police provinciale et à la police municipale. Le major termine en disant que plus les agents de route seront nombreux plus la population sera protégée.

Promotions au service des incendies

Neuf promotions ont été faites hier après-midi par le directeur Raymond Paré, récemment nommé chef du service des incendies de Montréal.

Le capitaine John Roche a été promu chef de district. Il remplace feu le chef de district Daniel Mahoney, de la division ouest. Le nouveau chef de district Roche, qui fait partie du département des incendies de Montréal, depuis le 29 juillet 1913, était chef de district intérimaire depuis la mort de son prédécesseur.

Nouveaux capitaines

Ont été promus capitaines, le lieutenant Anselme Filion, entré au service des incendies le 5 septembre 1913; le lieutenant François Rocheleau, le 8 juillet 1911; le lieutenant John Brière, le 22 mai 1914; le lieutenant Emile Brisebois, le 1er octobre 1910, et le capitaine Whitten, le 16 août 1916.

Nouveaux lieutenants

Les trois pompiers qui ont été nommés lieutenants, sont MM. Chs Arbour, Bernard Lanthier et le pompier Cooney, respectivement entrés au service des incendies le 7 décembre 1911; le 12 mai 1918 et le 6 juin 1923.

Maurice Genevoix à l'Alliance française

L'écrivain et romancier régional français, Maurice Genevoix, donnera une conférence ce soir, au Ritz-Carlton, sous les auspices de l'Alliance française. Il parlera de l'âme rurale de la France.

L'ordonnance no 8 et la "Dominion Textile"

Plaisant remarquer que la majorité — plus de 85 pour cent — des employés de la Dominion Textile Company n'ayant pas été représentés à une assemblée d'un comité de conciliation, convoquée par l'Office des salaires raisonnables à leurs bureaux de Montréal, pour considérer une révision de l'ordonnance no 8, G. B. Gordon, directeur général de la Dominion Textile, déclare au nom de la compagnie qu'aucun représentant des patrons n'y assistait.

Il aurait été injuste envers le grand nombre des employés de la compagnie que ses dirigeants eussent pu discuter de questions d'importance vitale pour tous les ouvriers à une assemblée où la plupart d'entre eux n'étaient pas représentés, dit M. Gordon. Il existe deux unions ouvrières rivales dans nos filatures et l'adhésion à l'une et à l'autre de celles-ci est de moins de 15 pour cent du nombre total des employés. Néanmoins des représentants de ces deux unions rivales furent nommés pour siéger au comité de conciliation à l'exclusion du reste des 85 pour cent des employés.

La gréviste de la compagnie désire coopérer avec l'Office des salaires raisonnables, continue M. Gordon. Nous sommes prêts maintenant à tout autre temps à discuter de questions concernant les intérêts de nos employés. Mais, si tous les ouvriers ou les ouvrières ou les deux ne pouvaient nous prêter à une tentative faite par deux minorités d'associations ouvrières rivales de parler au nom de tous les ouvriers, lorsqu'elles n'y ont point été autorisées par le plus grand nombre.



NOUVEAU! PRATIQUE!



Ce fauteuil se transforme en un lit confortable en faisant sortir le sommier et en rabattant le coussin.

FAUTEUILS-LITS MODERNES

avec coussins à ressorts rendant ce fauteuil confortable le jour et la nuit... Prix spécial mercredi, jeudi, vendredi chez Dupuis.

Vous le placez dans votre vivoir, et obtenez ainsi un fauteuil de plus — s'il vous arrive un invité, pour passer la nuit, votre vivoir deviendra une chambre des plus accueillantes. Belle couverture moderne et durable — LE FAUTEUIL.....

29.75

PAIEMENTS FACILES SI DESIRE

DUPUIS — quatrième (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

La flotte allemande part pour les eaux espagnoles

Hitler est en Autriche — Il aura une entrevue demain avec le ministre roumain des affaires étrangères — Les Allemands de Memel et de Bohême-Moravie seront représentés au Reichstag

Berlin, 18 (AP) — On apprend aujourd'hui de source autorisée que la flotte allemande a quitté les ports de Kiel et de Wilhelmshaven aujourd'hui pour aller exécuter ses manœuvres d'été dans les eaux espagnoles. On a entendu le départ de cette escadre du plus grand secret. On sait cependant que certaines unités attachées à la base de Kiel sont sorties de la Baltique par le canal du Kaiser-Guillaume pour aller rejoindre les autres navires qui se trouvaient au large de Wilhelmshaven. Cette escadre se composerait de 25 navires.

Le chancelier Hitler est toujours en Autriche où il continue sa tournée d'inspection: on ne sait pas à juste où il se trouve actuellement. Il doit passer la nuit dans son train spécial et rentrer à Berlin demain après-midi.

Le ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Grigore Gafencu, est arrivé dans la capitale allemande cet après-midi, pour conférer avec le ministre allemand des affaires étrangères, M. Joachim von Ribbentrop. Il doit avoir un entretien demain avec le chancelier Hitler. Dans les milieux officiels, on tient pour de simples canards les rumeurs à l'effet que l'Allemagne et la Pologne en seraient venues à une entente au sujet de Dantzig. On précise que ces jours-ci seront entièrement consacrés à la célébration du 50e anniversaire de Hitler et que l'on n'aura pas le temps de s'occuper de négociations diplomatiques, excepté dans le cas de M. Gafencu, dont la visite était déjà prévue depuis quelque temps.

On croit que le chancelier Hitler fera maréchal, à l'occasion de sa fête, le colonel-général Walther von Brauchitsch, le chef d'état-major de l'armée allemande.

Le gouvernement allemand a promulgué hier un décret qui assure une représentation au Reichstag aux Allemands de Memel ainsi qu'à ceux de la Bohême-Moravie. Le chancelier Hitler nommera deux représentants de Memel ainsi que des représentants du protectorat de Bohême-Moravie — soit un représentant par 60,000 électeurs.

L'Opéra de Paris à New-York

Il est attendu que le corps de ballet donnera plusieurs spectacles

Paris, 18 (P. C.-Havas). — M. Grover-A. Whalen, président de l'Exposition internationale de New-York, adressa à M. Bouché, directeur de l'Académie nationale de musique et de danse, une invitation officielle pour donner une série de représentations aux Etats-Unis cet été. Cette proposition, si elle est acceptée — pour le moment elle est l'objet d'études dans les services des Beaux-Arts — comportera le transfert outre-Atlantique, pour la première fois, de toute la troupe de l'Opéra, de ses chœurs, de son orchestre, de ses décors.

C'est une entreprise de grande envergure, qui exige une préparation rigoureuse aussi bien en ce qui concerne les détails techniques de l'expédition que l'élaboration du programme artistique à présenter au public américain. "Le gouvernement français se propose, en effet, déclara à un représentant de l'agence Havas M. Bouché, de profiter de cette occasion pour offrir à New-York une saison lyrique composée de telle sorte qu'elle constitue un véritable panorama de l'opéra français, de Rameau aux contemporains. Il désire en même temps éviter la banalité et ne donner que des œuvres de qualité mais peu connues des Américains. C'est le cas, par exemple, de *Castor et Pollux*, de Rameau, de *La Damnation de Faust*, de Berlioz, de *Sigurd*, de Reyher, entre autres. Pour les ballets, c'est encore le cas de *Coppélia*, de Delibes, et de toutes les œuvres modernes créées avec tant de succès à l'Opéra au cours des dernières années."

Il serait prématuré de vouloir préciser déjà qu'elle sera, dans toute son étendue, la véritable participation de l'Opéra de Paris à l'Exposition de New-York. Il semble bien cependant qu'en tout état de cause le corps de ballet traversera certainement l'Atlantique et donnera plusieurs spectacles à New-York, soit dans un théâtre de la ville, soit dans l'enceinte de l'Exposition.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Tait-Favreau

LIMITÉE L. FAVREAU, O.O.D. POUR L'EXAMEN DE VOTRE VUE Ajustement des verres CORRECTEURS



LE SPECIALISTE L. FAVREAU, O.O.D.

Lucien Hébert, B.A.O., Pierre Crevier, B.A.O., Guy Monette, B.A.O. Optométristes-Ouïlliers licenciés Bacheliers en Optométrie BUREAU DU CENTRE: 265 S.-CATHERINE Est

TÉL. LA. 4903 BUREAU DU NORD: 6890, rue ST-HUBERT TÉL. CA. 9344

CADEAUX DE PREMIÈRE COMMUNION. Ce qui sera plus tard pour votre enfant le plus cher des souvenirs vaut bien la peine d'être choisi avec attention parmi le plus grand assortiment d'articles religieux qu'on puisse trouver en Amérique. CHAPELETS — CRUCIFIX — MISSELS — STATUETTES — BENITIERS — MEDAILLES. DESMARAIS & ROBITAILLE, Limitée. 70 ouest, rue Notre-Dame. MONTREAL

lors du passage de Leurs Majestés et de leur suite entre ces deux endroits, et aussi de Victoria à Vancouver, le 31 mai, à leur voyage de retour.

Le 14 juin, on fournira une escorte du Cap Tourmente, N.-B., à Charlottetown, I.P.E., et de là jusqu'à Picton, N.-E., le même jour.

Le 15 juin, date à laquelle Leurs Majestés quitteront définitivement le Canada, une escorte aérienne suivra les navires de guerre d'Hali-fax jusqu'à ce qu'ils soient bien au large et loin des côtes canadiennes.

Le film *Santé et Bonheur*, préparé par M. Robert Choquette, sous les auspices du comité provincial de défense contre la tuberculose, sera projeté sur l'écran.

Le conférencier sera le docteur Ad. Lamarche qui présentera le docteur Ad. Groulx, directeur du Service de santé.

Le docteur J. A. Landreville, médecin-inspecteur des écoles, agira comme maître de cérémonies.

Le publi est cordialement invité. Entrée libre.

Le 5e salon des Anciens de l'Ecole des Beaux-Arts, qui se tient présentement à la Galerie des Arts, ouest, rue Sherbrooke, sera ouvert au public jusqu'au 30 avril.

L'entrée est libre le dimanche, le mercredi et le samedi, de 2 h. à 5 h. p.m. Les autres jours, le Salon est ouvert de 10 h. a.m. à 6 h. p.m. avec un léger droit d'entrée.

Le service à eu lieu à Paris, à l'église St-Thomas-d'Aquin, le 12 avril, et l'inhumation sera faite plus tard, au couvent des Servantes de Jésus-Marie, à Hull, où repose le frère de la défunte, M. l'abbé Louis Mangin, fondateur du couvent.

Chez les cheminots

L'élection annuelle du groupe central a donné le résultat suivant: présidents honoraires: J.-E. Laforce et C.-J. Arcand; président actif: J.-S. Lalonde; vice-président: W. Poirier; trésorier: L. Rainville; secrétaire: J.-A. Milette; assistant-secrétaire: J.-E. Favreau; conseillers: G. Quéllette, C. Villeneuve, J. Saindon, E. Sévigny.

THE Grand Macnish SCOTCH WHISKY. DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUILLÉ EN ÉCOSSE. 25-25 oz. \$3.40 - 40 oz. \$4.65